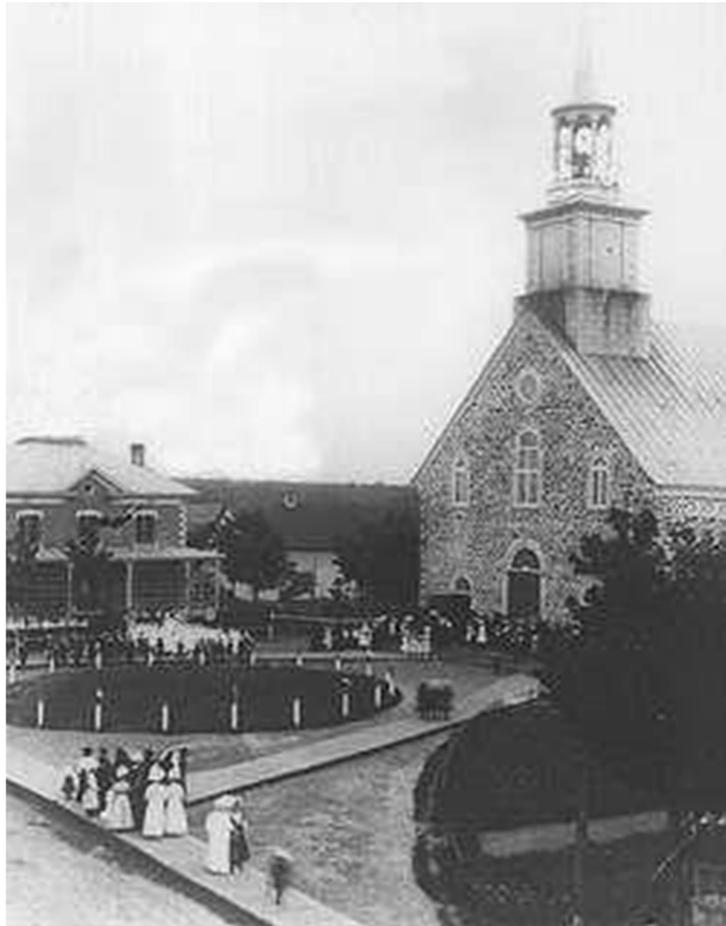


**Les premiers maires des municipalités fondatrices
de *Ville de Bécancour***



NICOLAS PRATTE
Premier Maire
de Sainte-Gertrude



CRÉDITS

Recherche

Raymond Cormier
Jean-Pierre Rouleau
Kathleen Juneau Roy
Diane Bilodeau

Texte

Raymond Cormier

Édition

Patrimoine Bécancour

Mise en page et correction d'épreuve

Carole Fournier Gauthier
Aline B. Cormier
Marie Lise Laquerre

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
1 CRÉATION DE LA PAROISSE DE SAINTE-GERTRUDE	6
2 CRÉATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GERTRUDE	8
3 CRÉATION DU CONSEIL DE COMTÉ DE NICOLET : SAINTE-GERTRUDE REPRÉSENTÉE PAR JOSEPH MORISSETTE ET NICOLAS PRATTE	9
4 MONSIEUR JOSEPH MORISSETTE	11
4.1 Patronyme, origine, mariage, décès	11
4.2 La Descendance de Joseph Morissette et Marie Levasseur	18
5 MONSIEUR NICOLAS PRATTE	19
5.1 PATRONYME, ORIGINE, MARIAGE, DÉCÈS	19
5.2 La descendance de Nicolas Pratte à Sainte-Gertrude	25
6 NICOLAS PRATTE : L'HOMME PUBLIC	35
6.1 Période entre 1848 à 1855 : Conseil de comté municipal de Nicolet (Loi 10-11 Victoria, chap. 7)	35
6.2 Création des municipalités en 1855	39
6.2.1 Nicolas Pratte, premier maire de mars 1856 à décembre 1857	40
7 SUCESSEURS DE NICOLAS PRATTE À LA MAIRIE DE SAINTE-GERTRUDE	44
7.1 Période de mars 1858 (Louis Champoux)	44
7.2 Période d'octobre 1858 à mars 1860 (Ignace Godet)	45
7.3 Période de mars 1860 à mai 1862 (Charles Champoux)	45
7.4 PÉRIODE DE JANVIER 1863 À MARS 1893	47
8 LES CHEMINS ET ROUTES : PRINCIPALE PRÉOCCUPATION MUNICIPALE... ET DES CURÉS DE SAINTE-GERTRUDE !	48
9 CONCLUSION	60
BIBLIOGRAPHIE.....	61

Avant-Propos

Patrimoine Bécancour est fier de vous présenter le deuxième volet du projet « Les premiers maires de Ville de Bécancour ». Après Jean-Baptiste Hould, premier maire de Sainte-Angèle, nous vous présentons Nicolas Pratte, premier maire de Sainte-Gertrude. Ces deux maires sont à quelques années près de la même époque, soit du XIXe siècle, époque de grands changements dans le monde rural québécois.

Parmi ceux-ci figure une forte poussée démographique ; en chiffres absolus, la population du Bas-Canda passe d'environ 335 000 habitants en 1815 à 600 000 en 1840, dont les trois quarts vivent encore à la campagne. Ce qui engendre des pressions nouvelles sur la terre (pensons aux créations des nombreuses paroisses au sud du Saint-Laurent) L'agriculture elle-même se transforme, l'économie devient plus diversifiée, notamment avec le développement du commerce du bois et des scieries, le chemin de fer, les villages qui prennent forme en lien avec l'établissement de commerces de biens et services. Ailleurs, c'est la fondation du Dominion du Canada, la conquête de l'Ouest américain, la fin de l'empire de Napoléon, le long règne de la reine Victoria, etc.

Les deux maires ont vécu à la même époque mais dans deux paroisses qui avaient peu en commun. Même si la paroisse de Sainte-Gertrude a été créée plus de 25 ans avant celle de Sainte-Angèle, elle était quand même beaucoup moins développée. C'est normal puisque ses premiers habitants commencèrent leur défrichement au début des années 1800, soit plus de 125 ans après les premiers établissements le long de la Grand'Rivière en face de Trois-Rivières. À la naissance de Nicolas Pratte, son père défrichait sa terre depuis quelques années à peine, avec tout ce qui vient avec : maison rudimentaire, culture parmi les souches, économie de survivance, on se nourrit des biens de la terre, on s'habille en étoffe du pays, etc. Comparons avec le maire Jean-Baptiste Hould de la troisième génération des Hould à Sainte-Angèle qui hérite de deux maisons, de bâtiments de ferme, de terres cultivées et d'un cheptel, le tout mis en valeur par les générations précédentes. De plus, Sainte-Angèle profite de la proximité de Trois-Rivières pour le commerce et l'écoulement des produits agricoles, les habitants ont de meilleurs moyens de transport (le fleuve et la route le longeant de Québec à Montréal) et bénéficient du chemin de fer en 1861. Pour leur part, les habitants de Sainte-Gertrude se démènent pour ouvrir des chemins plus ou moins carrossables pour se rendre au fleuve ou pour aller vers de nouvelles terres à défricher pour leurs enfants (Saint-Sylvère, Lemieux, les Bois-Francis).

Deux maires, deux contextes, deux défis différents, mais le même devoir de s'impliquer dans le bien de leur communauté. Et n'oublions pas qu'à l'époque les fonctions de maire et conseillers n'étaient pas rémunérées !

Bonne lecture et bonnes découvertes.

Raymond Cormier

1 ***Création de la paroisse de Sainte-Gertrude***



D'abord, qui est cette sainte Gertrude choisie entre tous pour donner un nom à cette paroisse en l'an 1845 ? Il s'agit d'une jeune Allemande prénommée Gertrude, née en 1256 et orpheline à 5 ans, qui sera confiée aux bons soins des moniales cisterciennes du monastère d'Helfta suivant la règle de saint Benoît qui, en résumé, se rapporte à l'obéissance, au silence et à l'humilité. À 25 ans, Gertrude, devenue religieuse professe, est gratifiée d'une vision qui change le cours de sa vie qu'elle vouera dès lors à la dévotion du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur (source : Wikipedia).

Enfin, c'était l'idée de Mgr Signay... pas de lien véritable et pas grand-chose en commun avec la rude vie des premiers censitaires des seigneuries Cournoyer et Dutord qui s'établirent le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Bécancour...

Avec la croissance de la population, les Seigneurs ouvraient de nouvelles concessions nécessairement vers le sud dans le même axe que les seigneuries. Premier, deuxième, troisième puis quatrième rang Dutord et à peu près la même chose pour Cournoyer. Et on continue à ouvrir de nouvelles concessions en changeant l'axe des terres qui deviennent est-ouest pour mieux occuper l'espace : concessions du bas et du haut Saint-Antoine, Petit Saint-Louis. Les habitants des nouvelles concessions, de plus en plus nombreux et étant de plus en plus éloignés de l'église de Bécancour, envisagent la formation d'une nouvelle paroisse pour avoir leur propre église. Par ailleurs, le curé de Bécancour, Charles Dion (1832 à 1848), qui a une desserte de plus 3 000 âmes songe également à la division de sa paroisse, avec, comme le signale l'autrice Eugénie Talusier, « le plus grand désintéressement qu'il se puisse voir et la plus religieuse de toutes les charités fraternelles » (*Autour du clocher natal : notes historiques sur la paroisse de Saint-Prosper comté de Champlain*, Nabu Press, [1909] 2010, p. 108).

Les astres étant bien alignés, Joseph Godet (Gaudet) père, au nom de plusieurs citoyens, envoie le 10 décembre 1844 une requête pour la formation d'une nouvelle paroisse à l'archevêque de Québec, monseigneur Signay, qui accepte, trouve le joli nom de Sainte-Gertrude et signe le décret canonique le 1^{er} juillet de l'année suivante (1845).

À cette époque, la paroisse comptait déjà environ 150 familles et l'érection de l'église et du presbytère ne fit l'objet d'aucune contestation. Mais on prenait quand même son temps car il se déroula quatre ans entre les décrets de Mgr Signay du 1^{er} juillet 1845, celui du 22 avril 1846 (construction d'une église), la donation du terrain par la Seigneuresse du fief Cournoyer Julie Leproust, (acte 4523 du notaire Pascal Pépin le 21 septembre 1847) et le début des travaux de l'église à l'été 1848. À cela il faut ajouter une cinquième année avant l'installation du premier curé, Édouard Chabot, le 7 octobre 1849. Il faut dire que Mgr Signay avait exigé, par contrat notarié, que les paroissiens s'engagent d'abord à suppléer au manque à gagner du curé car, selon lui, la seule dîme « ordinaire », ou dîme des grains (10 % des grains récoltés), était

insuffisante pour son curé. C'est ainsi que les paroissiens se sont engagés à verser, durant les cinq premières années, en plus de la dîme ordinaire, un supplément constitué de produits divers : « une dîme de patates au 26^e minot, pas moins de 40 cordes de bons bois francs de deux pieds et demi de longueur, buchés et fendus en bonne saison, 600 bottes de foin, le tout rendu au presbytère: avec droit de poursuite ».

Entretemps, les avis publics, normalement lus sur les perrons d'église, l'étaient à la résidence de Joseph Godet père, comme « étant la place la plus centrale » (procès-verbal du 11 décembre 1848 du conseil de comté). Quant à l'église, elle fut finalement officiellement bénie le 3 mars 1853.

2 *Création de la municipalité de Sainte-Gertrude*

La proclamation civile eut lieu le 4 juillet 1846 par Charles Murray, comte de Cathcart et gouverneur général. Ici on ne parle plus de paroisse religieuse, mais d'une entité civile formée à partir de parties de la municipalité de Bécancour et du canton de Blandford. Plus tard, en 1853, une partie de la municipalité de Gentilly fut également ajoutée à Sainte-Gertrude, mais celle-ci perdit une partie de son territoire lors de la création des municipalités de Sainte-Marie-de-Blandford (1873) et de Saint-Sylvère (1887).

La jeune municipalité était régie par une toute nouvelle loi adoptée depuis un an seulement : L'Acte pour abroger certaines ordonnances et pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'autorités locales et municipales dans le Bas-Canada (Loi 8 Victoria, chap. 40, 1845). Cette loi était presque révolutionnaire, car on changeait ici des habitudes de l'ancien régime, celles des seigneuries, mais sans abolir ces dernières.

Cette loi demandait que les francs tenanciers (seuls les propriétaires pouvaient voter) élisent un conseil municipal formé de 7 conseillers qui se désignaient parmi eux. Leurs principaux pouvoirs concernaient les ponts et chaussées, les clôtures, les taux de péages aux ponts et les permis pour commercer. Les conseils devaient se réunir au moins 4 fois par année. La municipalité de Sainte-Gertrude fut donc créée, en 1846, sous ce régime. Cependant, moins d'un an plus tard, en 1847, une nouvelle loi (10-11 Victoria, chap. 7) abolissait les 319 municipalités du Bas-Canada, dont Sainte-Gertrude, qui n'aurait existé que douze mois !

Si on demande quel est le premier maire de Sainte-Gertrude, il faudrait savoir qui était là au cours de cette période de 12 mois en 1846. Or, malheureusement, les procès-verbaux d'avant 1893 sont introuvables. Nous n'avons rien trouvé sur cette courte période, ni écrits, ni procès-verbaux. Il se peut fort bien également que ladite municipalité de Sainte-Gertrude n'ait jamais fonctionné réellement dans les faits, c'est-à-dire avec élections de maires et de conseillers, rôle d'évaluation, etc. Car si la loi de 1845 a été abolie seulement deux ans après son décret d'entrée en vigueur, c'est qu'il y avait de sérieux problèmes de fonctionnement sur le terrain avec cette loi, entre autres avec le régime seigneurial qui était encore en force à cette époque (le régime fut aboli en 1854). De plus, Sainte-Gertrude relevait de trois seigneuries, Dutord, Cournoyer et Gentilly en plus d'une partie sous le régime des townships, soit Blandford. Bref, on ne peut réellement savoir si la municipalité était vraiment en fonction pour la courte période entre juillet 1846 et 1847. Le cas de Sainte-Gertrude n'est pas unique, la municipalité de Champlain, par exemple, indique sur son site internet n'avoir trouvé aucun document sur la composition d'un conseil à cet endroit (site internet de la municipalité de Champlain : http://www.municipalite.champlain.qc.ca/fr/accueil_1.html).

3 Cr ation du conseil de comt  de Nicolet : Sainte-Gertrude repr sent e par Joseph Morissette et Nicolas Pratte

D'autre part, la loi de 1847 d cr tait plut t la formation de 46 municipalit s de comt , dont celui de Nicolet ayant pour principales fonctions la gestion des chemins (locaux ou r gionaux), des cl tures et foss s ainsi que l'octroi de licences pour le commerce. Le conseil de comt  municipal de Nicolet regroupait initialement les municipalit s de Saint-Pierre-les-Becquets, Gentilly, Sainte-Gertrude, le township de Blandford, B cancour, Saint-Gr goire, Saint-Pierre-C lestin (nom initial de cette paroisse), Nicolet et Sainte-Monique. Le chef-lieu, o  se d roulaient les rencontres,  tait B cancour dans la maison de Pascal P pin, notaire et secr taire-tr sorier de la municipalit  de comt . Les paroisses membres y d l guaient chacune deux repr sentants  lus par les francs tenanciers (propri taires).

Le premier proc s-verbal du conseil de comt  est dat  du 13 mars 1848 et les deux premiers repr sentants nomm s de Sainte-Gertrude sont Joseph Morissette (ou Morrissette) et Nicolas Pratte. Normalement, les conseillers  taient  lus mais, particularit  pour Sainte-Gertrude, ils furent nomm s par le Gouverneur g n ral.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Montr al, 24 D cembre, 1847.

Il a plu   SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR G N RAL en Conseil nommer les Messieurs suivans Conseillers Municipaux sous l'Acte 10 et 11 Vict. Ch p. 7, pour les paroisses suivantes, l' lection n'en ayant point eu lieu dans le tems prescrit par la loi, savoir :

Pour la Paroisse de Ste. Gertrude, dans le Comt  de Nicolet ; Messrs. NICOLAS PRATTE et JOSEPH MORISSETTE.

  d faut d' tre maires, ces deux personnes semblent bien avoir  t  les deux premiers « repr sentants » de Sainte-Gertrude. Monsieur Morissette habitait dans la concession du Saint-Louis tandis que monsieur Pratte habitait dans la concession du Saint-Antoine.

Le lieu de r sidence de ces deux repr sentants n'est pas anodin.   l' poque, Sainte-Gertrude s' tait d velopp e en deux rangs parall les   partir de B cancour, le rang du Bas et du Haut Saint-Antoine et le rang du Petit Saint-Louis et son prolongement dans le canton Maddington qui avaient ainsi chacun « leur » repr sentant   la table du conseil de comt ... et ce n'est peut- tre pas le fruit du hasard.

Pour assurer une certaine continuité, un tirage au sort fut effectué en juin 1848 pour choisir pour chaque municipalité quel conseiller serait sortant de charge dès la première année. Le hasard fit que Joseph Morissette ne demeura que quelques mois tandis que Nicolas Pratte fit quelques années de plus ayant été réélu jusqu'en 1851.

S'ils ont été élus ou nommés c'est qu'ils devaient bien être des hommes respectables et respectés : malheureusement, nous n'avons pas d'écrits pour en rendre compte. Chose certaine, les deux font partie de familles pionnières de Sainte-Gertrude et valent la peine d'être présentés.

4 **Monsieur Joseph Morissette**

4.1 **PATRONYME, ORIGINE, MARIAGE, DÉCÈS**

Aux fins de la rédaction, nous utiliserons le patronyme Morissette, utilisé le plus couramment chez ses descendants. Ce nom de famille a été écrit avec nombre d'orthographes différentes, selon qu'on le retrouve chez le notaire, le curé ou le recenseur. Ainsi Joseph, à sa naissance, a été décrit comme un Morisset mais, à son mariage, le curé écrivit Mauricet. Nous pourrions aussi voir les noms suivants : Morrissette, Morisset, Moricet, Maurisset, Morissette.



Selon l'association des familles Morissette, 4 ancêtres avec ce patronyme se sont établis au Canada. Celui qui nous intéresse est Jean Moricet, né le 16 août 1641 à Saint-Gilles de Surgères, Anis, France et baptisé le même jour à Notre-Dame de Surgères.



Il se marie avec Jeanne Choret à Beauport (Québec) le 14 janvier 1669 et ils s'établissent à Sainte-Famille, île d'Orléans. Leurs fils et petit-fils, Pierre et François de Sales, s'établirent respectivement à Sainte-Croix-de-Lotbinière et Saint-Nicolas. François de Sales quitte Saint-Nicolas pour s'établir à Yamachiche, lieu de naissance de son fils François-Joseph.



Lignée Ancestrale Morissette

MORISSET, Paul

Première Génération

St-Gilles, Larochelle,
France

GUILLOIS, Mathurine

**MORICET, Jean
Immigrant**

Deuxième Génération

14 janvier 1669,
Notre-Dame, Québec, Qc

**CHORET, Jeanne
Mathieu et Sébastienne Veillon**

MORICET, Pierre

Troisième Génération

24 novembre 1698,
Ste-Famille, Île d'Orléans, Qc

**LESTOURNEAU, Marie-Catherine
David et Françoise Chapelain**

MORISSET, Pierre

Quatrième Génération

13 avril 1733,
Ste-Croix, Lotbinière, Qc

**DEMERS, Marie-Anne
J-Baptiste et M-Anne Houde Desruisseaux**

MORISSET, François

Cinquième Génération

30 juin 1767,
St-Nicolas, Québec, Qc

**DUBOIS, Marguerite
Joseph et Marguerite Demers**

MORISSET, François

Sixième Génération

09 janvier 1797,
Bécancour, Qc

**CHAMPOUX ST-PAIR, Magdeleine
Pierre et Marie-Madeleine Cormier**

MAURISSET, Joseph

Septième Génération

10 novembre 1835,
Bécancour, Qc

**LEVASSEUR, Marie
J-Baptiste et M-Marguerite Désilets**



MAURISSET, Joseph

Recherche,
Rathleen Juneau Roy, GJA
Novembre 2019

Joseph, fils de François-Joseph, notre premier représentant élu de Sainte-Gertrude, est né le 21 mars 1806 et a été baptisé le lendemain à l'église de Bécancour par le curé Labadie.

« Le vingt deuxième jour de mars mil huit cent six par nous soussigné curé de cette paroisse a été baptisé Joseph Mauricet né hier après midy, du mariage légitime de François Mauricet, agriculteur et de Magdeleine Champoux dite St Pair aussi de cette paroisse. Le parrain a été Joseph Champoux dit St-Pair oncle maternel de l'enfant, la marraine Marie Josephte Dubois [...] ».

Baptême Le vingt deuxième jour de mars, mil huit cent six
de josph par nous soussigné curé de cette paroisse a été baptisé
mauricet. de François mauricet, agriculteur et de magdeleine
champoux, dite St pair, épouse légitime de cette paroisse.
Le parrain a été Joseph champoux dit St pair
oncle maternel de l'enfant; et la marraine, Marie
Josephte du bois. Sa compère. tous deux aussi de cette
paroisse. les quels, ainsi que le père, ont déclaré
en savoir l'heure, le lieu, le jour de leur de ce
baptême. lecture faite, suivant l'ordonnance.

Labadie Curé

Joseph se maria le 10 novembre 1835 avec Marie Levasseur, fille de Jean-Baptiste Levasseur et Marie-Marguerite Désilets, tous deux de Bécancour.

Mr. 20
Joseph
Maurisset
&
Marie
Levasseur

Ce jouri' huit die Novembre mil huit cent
cent trente cinq, vu la dispense de parents du trois au
quatrième degré et celle de deux bans de mariage accor-
dés par Messire Cooke Vicaire Général, la publication
du troisième ban faite au Pron de la Messe paroissial
de Béancour entre Joseph Maurisset Cultivateur de
cette paroisse, fils majeur de François Maurisset et
de feu Magdelaine Champoux, d'une part, et
Marie Levasseur, aussi domiciliée en cette paroisse, fille
mineure de feu Jean Baptiste Levasseur et de Marie
Marqurite Désilets, de cette paroisse, consentante aussi
bien que François Levasseur tuteur de la dite fille,
d'autre part, ne s'étant découvert aucun autre empi-
chement, ni opposition, Notre Prêtre Curé soussigné
de Béancour, avons reçu le mutuel consentement de
mariage des susdits partis et leur avons donné la
bénédiction nuptiale en présence de François Mau-
risset père de l'Époux, de Jean Maurisset et Nivier
Maurisset ses frères, de Joseph Levasseur frère de
l'Épouse, qui a signé, et de Joseph Cormier son
oncle, le quel ainsi que les dits Époux et les témoins
susdits ont déclaré ne savoir signer, Lecture faite.

Joseph Levasseur. Ch. Diouthe Curé

Fait à noter, l'épouse, Marie-Marguerite Désilets, est la fille mineure de feu Jean-Baptiste Levasseur et a reçu la permission de se marier de son tuteur François Levasseur.

La carrière de « politicien municipal » de monsieur Morissette fut très brève (à peine quelques rencontres au conseil de comté comme représentant de Sainte-Gertrude). Néanmoins, il continua son service public en étant nommé commissaire d'école de la nouvelle commission scolaire de Sainte-Gertrude avec ses collègues Jean Noël Picher, Charles Leblanc, David Poisson et François Morissette (*Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*).

EDUCATION OFFICE,
Montreal, 23rd January, 1850.

HIS EXCELLENCY THE GOVERNOR GENERAL IN COUNCIL, has been pleased, in virtue of the Education Acts 9 V. ch. 27 and 12 V. ch. 50, to appoint the un-mentioned Gentlemen Commissioners of Schools for the following Scholar Municipalities, viz :

16. Messieurs Jean Noël Picher, David Poisson, Frs. Morissette, Charles LeBlanc and Jos. Morissette, for the municipality of Sainte Gertrude, county of Nicolet.

Et, semble-t-il, si l'on se fie au rapport de l'inspecteur d'école J. Maurault, ils auraient fait un assez bon travail.

16 Victoriæ. Appendice (J.J.) A. 1853.

COPIE des RAPPORTS de B. MAURULT, Ecuyer, INSPEC-
TEUR D'ECOLE.

l'œuvre tout de suite. Partout ailleurs, c'est-à-dire dans les paroisses de St. Pierre les Becquets, de Gentilly, de Ste. Gertrude, de Bécancour, de St. Grégoire, de Nicolet, de la Baie du Febvre et de St. François, ainsi que dans le township de Blandford, la loi fonctionne bien, et j'espère que par mes efforts

Sa vie bien remplie, Joseph décède le 19 janvier 1885 à l'âge vénérable de 76 ans.

L. 7 Le vingt et un janvier mil huit cent quatre-
vingt-cinq, sous curé soussigné avons in-
humé dans la sépulture de cette paroisse le
corps de Joseph Morissette, cultivateur, décédé
subitement de l'avant veille, âgé de septante et
six ans, pour légitime de Marie Levasseur de cette
paroisse. Présents à l'inhumation Charles
Marchand et Théophile Deshaies qui ont
pu signer. Après lecture faite.

N. de la Roche P.

4.2 LA DESCENDANCE DE JOSEPH MORISSETTE ET MARIE LEVASSEUR

Leur premier enfant, Joseph, est né le 22 janvier 1837. Suivirent Cléophas, le 17 août 1838, Félix, le 28 octobre 1839, Marie, le 27 décembre 1841 (décédée le lendemain), David, le 1^{er} février 1843, Sifroy, le 5 mai 1845, Denis, le 4 octobre 1847 et, finalement, une petite dernière, Rose de Lima née le 23 octobre 1859.



7725 route des Ormes, secteur Sainte-Gertrude, ville de Bécancour

Sifroy héritera de la terre paternelle, tel que prévu par le testament de son père (acte 13251 du 22 février 1873). Cependant, le 14 avril 1885, il échange ladite propriété avec celle de son frère Denis (acte 24499). Denis transmet par testament ses immeubles à son épouse Séverine Dubois le 13 octobre 1915 (acte A 4018). Cette dernière les relègue à son fils Paul Morissette le 23 juin 1916 (acte 48959). Celui-ci transmet le bien familial à son fils Germain le 12 juin 1930 (acte 60156). De Germain, la maison est transmise à sa femme Hélène Richard le 9 décembre 1970 (acte 87526), qui la retransmet à sa fille Thérèse Morissette le 24 avril 1997. Lors de son décès survenu en 2014, son conjoint Paul Doucet devient le premier propriétaire ne portant pas le nom de Morissette.

D'ailleurs Thérèse Morissette, épouse de Paul Doucet et décédée en 2014, était l'arrière-arrière-petite-fille de Joseph Morissette.



5 *Monsieur Nicolas Pratte*

5.1 *PATRONYME, ORIGINE, MARIAGE, DÉCÈS*

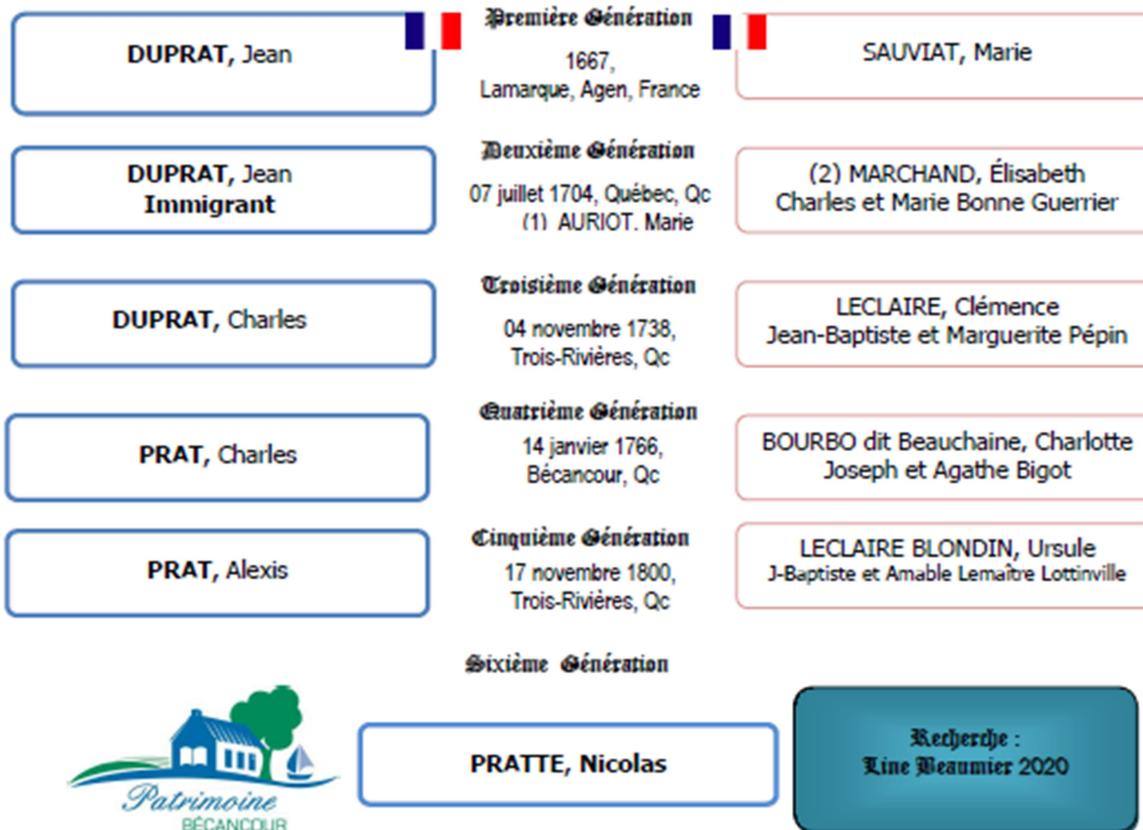
Aux fins de la rédaction, nous utiliserons le patronyme Pratte utilisé le plus couramment chez ses descendants, passant de Duprat à Prat pour finalement s'écrire Pratte.



Jean Duprat semble arriver en Nouvelle-France vers 1700. Il était le fils de Jean Duprat et de Marie Sauviat de Lamarque en France. Lamarque est situé à une quarantaine de kilomètres au nord de Bordeaux en Gironde dans la région des fameux vins du Médoc et à 150 km du port de La Rochelle. Ils sont assurément d'origine française, ce qui n'est pas le cas de tous les Pratte. Au moment de la guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783), les Anglais recrutèrent environ 30 000 soldats allemands, dont le tiers basé au Québec. Parmi eux un certain nombre, dont des Prat, se sont installés au Canada au lieu de retourner en Allemagne la guerre terminée.



Lignée Ancestrale Pratte



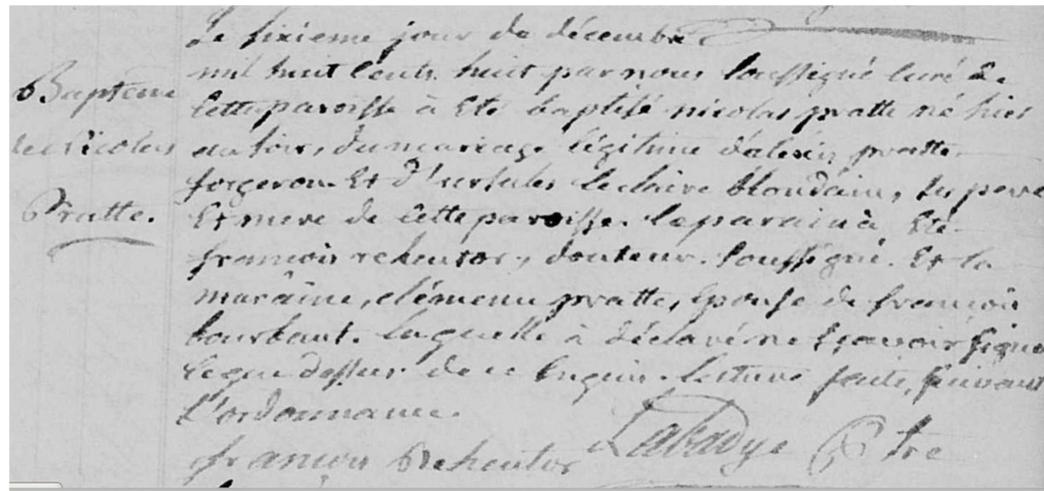
On lui trouve un premier mariage assez malheureux avec Marie Auriot le 6 août 1702, puisque Marie décède dès janvier suivant, sans enfant, bien sûr. Jean épouse en secondes noces Élisabeth Marchand le 7 juillet 1704. Ce mariage sera plus heureux, puisqu'il donnera 12 enfants au couple. Jean est boulanger de son métier et il est installé sur la rue Sault-au-Matelot, dans la basse ville de Québec.

Un de ses fils, Charles, est tailleur d'habits de son métier. Il s'installe à Trois-Rivières dès avant son mariage avec Clémence Leclaire (Leclerc), fille de Jean-Baptiste et Marguerite Pépin, le 4 novembre 1738.

Parmi ses enfants, un fils également nommé Charles traverse le fleuve et devient agriculteur à Bécancour après son mariage le 14 janvier 1766 avec Charlotte Bourbeau dite Beauchesne, descendante d'un des premiers colons établis à Bécancour, Pierre Bourbeau.

Un des fils du couple, Alexis, forgeron, maria Ursule Leclerc dit Blondin, de Trois-Rivières, le 17 novembre 1800, où ils demeurèrent quelque temps avant de s'établir à Bécancour. Malheureusement, son épouse décéda 8 ans plus tard, le 7 décembre 1808 en donnant naissance à son fils Nicolas né le 5 décembre. Comme souvent à l'époque, dans ces circonstances, le jeune Nicolas fut élevé par son oncle Joseph qui le prit comme apprenti forgeron. Pour sa part son père, Alexis, se remaria le 2 juillet 1811 avec Josephte Roberge, native de Saint-Pierre-les-Becquets. En 1837 le couple céda leur terre de 40 arpents avec bâtiments dans la concession Saint-Antoine à leur fils Nicolas. On les retrouve par la suite à Standfold (Princeville). Les paroisses de Standfold (Princeville) et Somerset (Plessisville) commencèrent à se peupler à compter de 1835. Alexis Pratte père peut donc être considéré comme un pionnier de cette région. De sa descendance, le notaire F.X. Pratte fut un des premiers maires de Standfold et un personnage notable de cette région des Bois-Francs.

Donc, Nicolas, notre premier maire de Sainte-Gertrude, est né le 5 décembre 1808 à Bécancour.



« Fils légitime de Alexis Pratte forgeron et Ursule Leclaire Blondin ».

Nicolas se marie à Bécancour le 26 juillet 1836 avec Louise Provencher.

Me
Nicolas
Pratte
Louise
Provencher

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent trente six, après la publication de trois bans de mariage faits aux Pâques des Pâques paroissiales de Bécancour entre Nicolas Pratte, Cultivateur domicilié en cette paroisse, fils majeur d'Alain Pratte et de feu Ursule Blondin, d'une part; et Louise Provencher, fille mineure de Louis Provencher, Cultivateur et de feu Louise Provencher, de cette paroisse domiciliée de l'autre part, d'autre part, le dit Louis Provencher consentant au mariage de sa dite fille, et ne s'étant de concert aucun empêchement, ni opposition, nous Patre soussigné Curé du dit Bécancour avons reçu le mutuel consentement de mariage des audit parties et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence Joseph Pratte parent de l'Épouse et d'Alain (vrai), de Louis Provencher père de l'Épouse et de Joseph Provencher son frère, les quels

ainsi que ladite Épouse ont été interrogés et unanimes
réclamés ne savoir signer, ce qui a été constaté, s. f.
l'Épouse a signé avec nous

M. & N. Pratte

Ch. Dion

Nicolas se dit cultivateur et résiderait dans la concession Saint-Antoine, si on se fie à un contrat pour une construction de maison dans lequel Joseph Choret se disant résidant de la concession Saint-Antoine dit vouloir une maison semblable à celle de son voisin Nicolas Pratte (notaire Pascal Pépin le 29 mars 1833). Quant à son épouse, Louise, elle a besoin du consentement de son père, Louis, car elle est mineure. Le curé Charles Dion préside à la cérémonie. Malheureusement, son épouse décède dix ans plus tard à l'âge de 30 ans le 15 février 1846 après avoir donné naissance à 5 enfants, dont le dernier qui meurt à quelques jours du décès de sa mère « morte en couches » comme on le décrivait à l'époque. (Ici, l'histoire se répète puisque la mère de Nicolas est également morte suite à sa naissance).

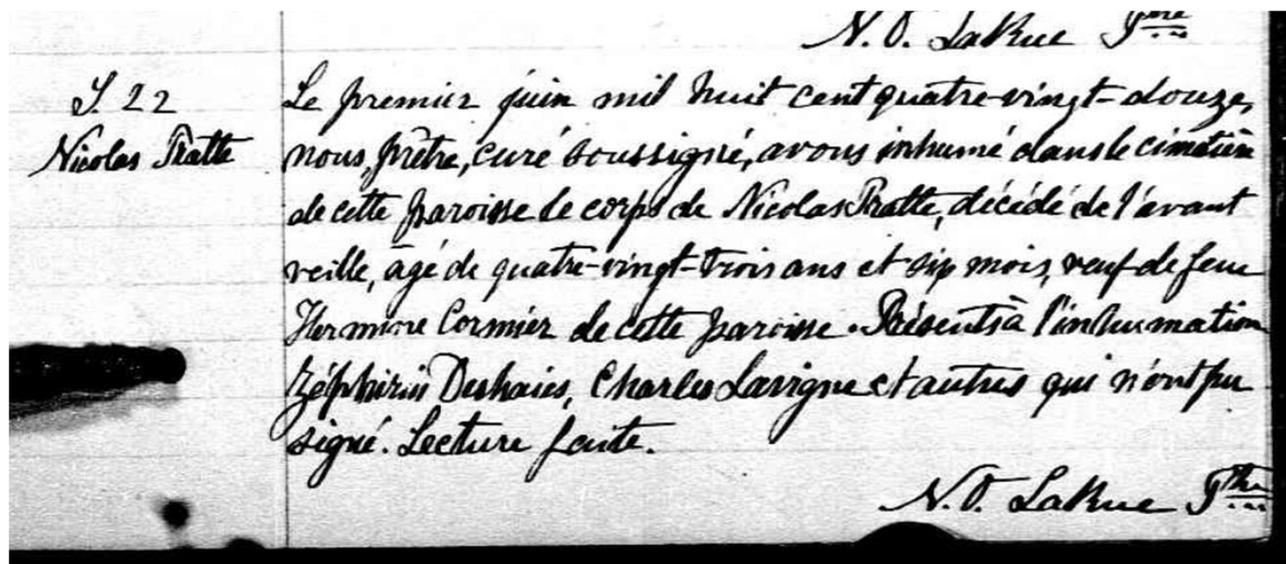
Moins de quatorze mois après le décès de son épouse, Nicolas, toujours cultivateur, se remarie le 12 avril 1847 avec Hermine Cormier (fille de Jean-Baptiste Cormier et Marie Lacourse) de Bécancour.

Nicolas Pratte & Hermine Cormier

Le douze avril mil huit cent quarante sept, en la paroisse de Bécancour, au diocèse de Québec, au lieu de mariage, accordé par le curé de la paroisse, le Grand Vicaire Coche, en date du neuf du présent mois, en vertu de la publication du troisième ban, faite aux personnes de notre paroisse, par le curé de la paroisse, dit Nicolas Pratte Cultivateur, domicilié à St-Jovite, neuf heures de distance de la paroisse de Bécancour, d'une part, et Hermine Cormier, fille majeure de défunt Joseph Pratte de Bécancour, de cette paroisse, ainsi que leur dite fille d'autre part, se sont découverts aucun empêchement, ni opposition, nous l'Évêque, Vicar de cette paroisse, nous soussigné, notaire de cette paroisse, avons soussigné et lu le contrat de mariage, et nous avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Pratte, cousin de l'époux, et de Pierre Deshaies dit Turigny, ami de l'époux.

À noter que le marié a reçu du grand vicaire Cooke de Trois-Rivières une dispense de publication des deux bans, un seul ayant suffi. (On sauvait ainsi deux semaines !)

La deuxième épouse de Nicolas décéda le 7 novembre 1866 à l'âge de 49 ans après avoir donné naissance à 6 enfants.



N. O. LaRue ^{P^{re}}

I 22
Nicolas Bratte

Le premier juin mil huit cent quatre-vingt-douze, nous, prêtre, curé desservi, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Nicolas Bratte, décédé de l'avant veille, âgé de quatre-vingt-trois ans et six mois, veuf de feu Thérèse Cormier de cette paroisse. Présents à l'inhumation Hélius Deshaies, Charles Larigue et autres qui n'ont pu signer. Lecture faite.

N. O. LaRue ^{P^{re}}

Par la suite, Nicolas demeura célibataire jusqu'à son décès le 30 mai 1892 à l'âge avancé de 83 ans.

5.2 LA DESCENDANCE DE NICOLAS PRATTE À SAINTE-GERTRUDE

De son premier mariage avec Louise Provencher naquirent les enfants suivants :

- Marie Clotilde née le 22-05-1837, décédée à l'âge de 10 ans
- Joseph Octave né le 08-06-1839, marié à Clarisse Provencher le 13-06-1871
- Joseph Ifra (Faïda) né le 06-10-1841, marié à Ursule Deshayes le 08-11-1869
- Pierre né le 18-11-1843, marié à Marie Doucet le 21-07-1868
- Anonyme né le 08-02-1846, mort à la naissance

De son deuxième mariage, avec Hermine Cormier, naquirent les enfants suivants :

- Adélaïde née le 12-02-1848, décédée à l'âge de 18 ans
- Moïse né le 25-02-1850, marié à Julie Guay le 02-08-1875 (ont vécu au Maine, É.-U.)
- Éléonore née le 19-08-1852, mariée à Cyrille Schelling le 12-09-1871 (ont vécu au Maine, É.-U.)
- David né le 13-09-1854, décédé à l'âge de 4 ans
- Eusèbe né le 13-09-1854 (jumeau de David), demeure avec Nicolas au recensement de 1871. On perd ensuite sa trace. Peut-être a-t-il émigré aux États-Unis pour rejoindre son frère et sa sœur ?
- Marie-Anne née le 09-10-1856 (décédée avant 1861)

Nicolas Pratte a vécu toute sa vie à Sainte-Gertrude. Essayons de déterminer l'emplacement exact de son établissement. Au cadastre de la seigneurie du Cournoyer (1861), Nicolas Pratte se voit attribuer les lots 13 (2 arpents par 21) et 17 (2 arpents par 21).

No. 14.

CANADA, B. C.

Procédés sous l'Acte Seigneurial de 1854 et ses amendements.

CADASTRE ABRÉGÉ

DE LA

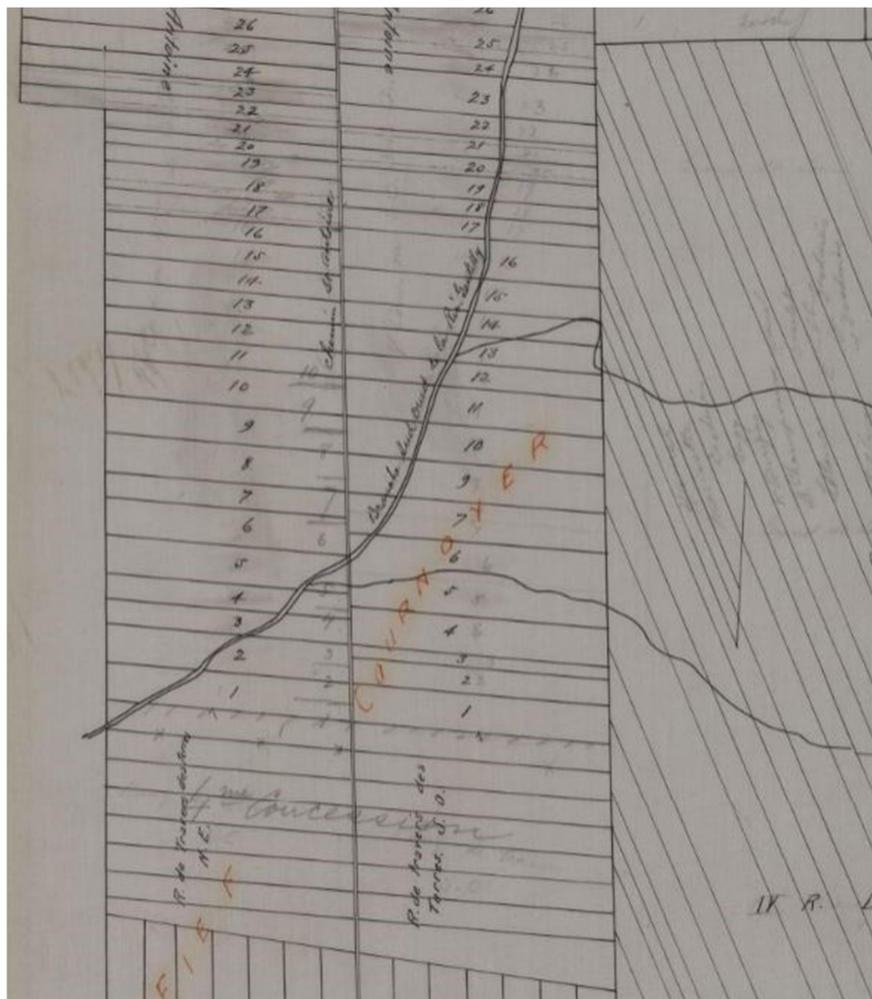
SEIGNEURIE DE COURNOYER,

POSÉDÉE PAR J. L. DE BELLEFEUILLE, ÉCUYER, 1^{er}ième,
ET
DEMOISELLE LE PROUST, 1^{er}ième.

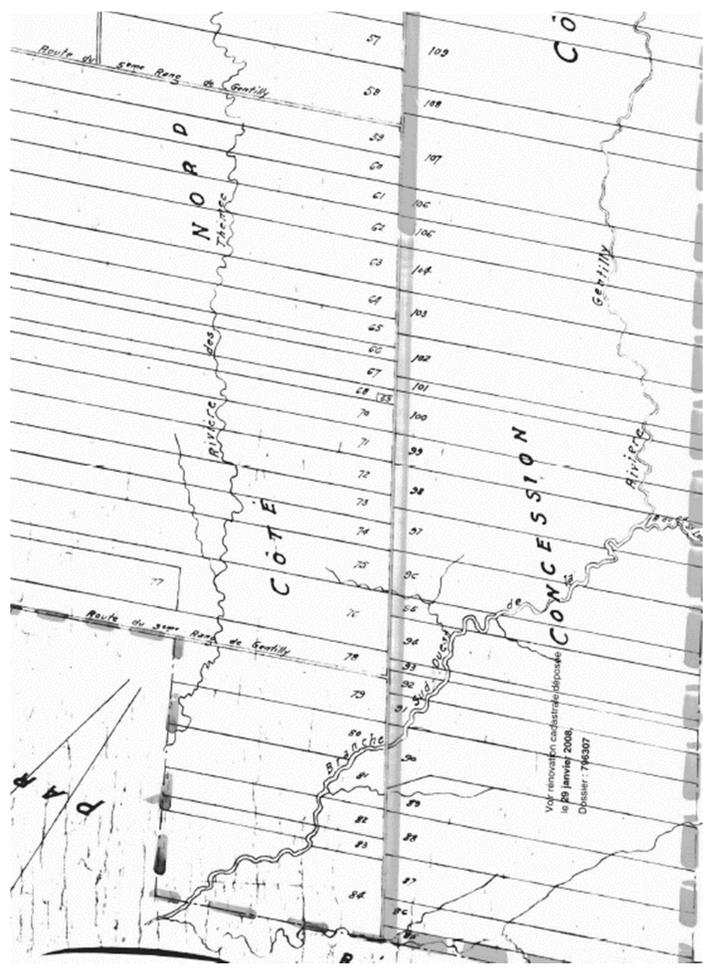
Fait le 24 Janvier, 1861, par HENY. JUDAH, Ecuier, Commissaire.

“	Moïse Reau.....	1	21	21
13	Do.	1	21	21
“	Nicolas Pratte.....	2	21	42
14	Augustin Malhiot.....	3	21	63
15	Antoine Godet.....	3	21	63
16	Jean Bte. Godet.....	3	21	63
17	Nicolas Pratte.....	2	21	42
“	Michel Béliveau.....	1	21	21

Et sur la carte du terrier de l'arpenteur Hilaire Legendre (1845)



En 1873, le gouvernement mit en place un cadastre officiel avec des numéros de lots complètement différents des terriers seigneuriaux. Dans ce nouveau cadastre, les lots 101 et 105 sont attribués à Faïda Pratte, le fils de Nicolas. Les deux nouveaux lots sont sans aucun doute les lots 13 et 17 du terrier seigneurial, du côté sud-ouest de la concession Saint-Antoine, légués à Faïda par son père Nicolas.



Sur la carte d'aujourd'hui, le lot 101 correspond à la rue des Épinettes et le lot 105 au 5700 boulevard du Parc industriel (Marc Gaudet). Sur la fiche d'évaluation de la ville, on indique que la résidence de monsieur Gaudet a été construite en 1900, la ou les maisons précédentes ayant été démolies ou détruites par incendie ?



5700 boulevard du Parc industriel (Google map),
emplacement probable de la résidence de Nicolas Pratte
(mais pas nécessairement la maison ci-dessus photographiée)

Dans le livre *Sainte-Gertrude 1845-1995* (Rémi Deshaies, 1995), on retrouve une courte histoire de chaque famille pionnière. Pour la famille Blanche Richard-Fidèle Pratte, on y lit que quatre générations se sont succédées sur la terre de Fidèle Pratte, soit celles de Nicolas Pratte, Faïda, Paul et ses deux fils Henri et Fidèle. Suit dans le texte une photo de la propriété actuellement détenue par Bernard Giles de la ferme du Joul Vair (lot 84). À la lumière des faits et des transactions immobilières, rien ne prouve que Nicolas Pratte ait été le propriétaire de ce lot 84, car c'est son fils Faïda qui a acheté cette propriété le 19 octobre 1874.

En effet, par une transaction avec Moïse Deshaies, cordonnier, Faïda devient propriétaire du lot 84 qu'il échange à Deshaies pour son lot 105 reçu de son père Nicolas (acte 15377). Moïse Deshaies avait acquis le lot 84 d'Octave Hamel qui lui-même l'avait acheté d'Élie Mailhot (acte 10064). En résumé, Nicolas aurait demeuré dans le rang Saint-Antoine non loin du 5700 boulevard du Parc industriel dans une maison qui n'existerait plus. Son fils Faïda aurait hérité de cet emplacement, mais l'aurait échangé avec Moïse Deshaies pour le lot 84 (actuellement propriété de Bernard Giles).

S. 26 Le quatre Juillet 1818 nous ont été présentés
 Georges Sausserie, prêtre professeur au séminaire
 de Mont de Mealy, avec l'inhumation dans le cimetière
 de cette paroisse, le corps de Georges Sausserie
 Dumont, époux de Paul Pratte cultivateur
 décédé le premier du présent mois, âgé
 de cinquante deux ans, de cette paroisse.
 sont présents, Paul Pratte, époux de la défunte
 et Joseph Beaudet, cultivateur de Gentilly beau-
 frère de la défunte, lesquels ont signé avec nous
 amicalement présents et amis. Lecture faite
 P. Pratte
 Joseph Beaudet
 Achille Dumont
 Hector Thibault
 Alphonse Bourque
 Henri Pratte
 Henri Thibault prêtre professeur

Paul se remarie une troisième fois le 17 septembre 1919 avec Éliza Camiré, de Plessisville où il s'installe après avoir laissé ses terres à son fils aîné Henri, le 28 janvier 1922 (acte 52822).

Henri et Fidèle Pratte

Le fils aîné de Paul, Henri, prit pour épouse, le 15 juin 1920, Florida Beaudet de Gentilly et ils s'installèrent sur la terre ancestrale à Sainte-Gertrude. Le couple eut 8 enfants à Sainte-Gertrude, mais plusieurs mort-nés. Ils quittèrent la région pour s'installer à La Tuque après avoir vendu la propriété à Fidèle, le frère d'Henri, le 13 décembre 1938 (acte 61681).

Fidèle

Vers l'âge de 20 ans, le goût de Fidèle pour l'aventure le mène dans les chantiers de Tupper Lake dans l'État de New York. Il reviendra dans son patelin quelques années plus tard. Le 11 mai 1926, il épouse Blanche Richard (fille de Léopold et Louise-Anna Montembeault), de Saint-Sylvere. (*Sainte-Gertrude 1845-1995*, p. 386) et le couple s'installe sur une terre du township avant d'acheter la terre d'Henri en 1938.

M. 1
Pratte, Fidèle
Richard, M. Bl. - Le onze mai mil neuf cent vingt six,
ou la dispense de deux bans, accordée par Mgr.
J.-L. Barret, P. A. V. G. en date du six mai cou-
rant, ou aussi la publication du troisième

bans, faite au prône de notre messe paroissiale,
ainsi qu'au prône de la messe paroissiale de la
paroisse de St. Gertrude, comme il appert par le
certificat de Sr. le curé, le dimanche précédent,
entre Fidèle Pratte, cultivateur de la paroisse de
St. Gertrude, fils majeur de Paul Pratte, rentier,
de Plessisville, et de Jene Armande Hamel,
d'une part; Marie-Blanche Richard, de cette paroisse,
fille majeure de Leopold Richard, cultivateur,
et de Louise Anna Montambault, aussi de cette
paroisse, d'autre part, ne s'étant déclaré aucun
empêchement, nous, curé susdiqué, avons
requis et reçu leur mutuel consentement, et
avons béni leur mariage, en présence de Leo-
pold Richard, père et témoin de l'épouse, et de
Paul Pratte, père et témoin de l'époux, lesquels, ain-
si que les époux, ont signé avec nous. Sicut factum.

M. Blanche Richard

M. Fidèle - Pratte

Paul Pratte

Leopold Richard

J.-L. Barret, pr. curé.



Fidèle et Marie Blanche eurent 13 enfants : Claude, Réjeanne, Louissette, Mariette, Georgette, Blandine, Jean-René, Gisèle, Rose-Aline, Bruno, Nicole, Céline et Lise.

À sa retraite, n'ayant pas de relève familiale, Fidèle Pratte vend sa propriété à René Lajoie en 1971, qui revend à Bernard Giles en 1979.



Propriété actuelle de Bernard Giles

Madame Blandine Pratte (décédée le 12 janvier 2022) fille de Fidèle Pratte, propriétaire de la ferme ancestrale jusqu'à sa vente en 1976.



Blandine Pratte et son conjoint Raymond St-Cyr

6 *Nicolas Pratte : l'homme public*

Maintenant que l'on connaît mieux notre personnage, nous verrons maintenant son implication politique, d'abord au conseil de comté de Nicolet puis au niveau de la municipalité de Sainte-Gertrude.

Les livres d'histoire sur Sainte-Gertrude n'ont pas beaucoup porté sur les dossiers municipaux, car, on l'a vu, les procès-verbaux de cette municipalité qui ont pu être récupérés débutent en 1893 ! Ce qui a fait dire à certains que le premier maire de Sainte-Gertrude était Cléophas Genest, en 1893 !

De 1848 à 1855, il n'y a eu aucune municipalité au Québec : que 46 conseils de comté, chaque paroisse y déléguant deux représentants, dont les deux premiers étaient messieurs Joseph Morissette et Nicolas Pratte. La loi créant ces conseils de comté a été abolie et remplacée par une autre en 1855, laquelle recréait les municipalités tout en gardant les conseils de comté, où le maire de chaque municipalité était délégué pour les questions d'intérêt supra-municipal, par exemple en ce qui concernait les routes et ponts reliant deux municipalités. C'est en 1855 que fut élu le premier maire de Sainte-Gertrude et c'est Nicolas Pratte qui a eu le double honneur d'avoir été le premier représentant élu en 1848 (au conseil de comté) et le premier maire (conseil municipal) en 1855.

6.1 *PÉRIODE ENTRE 1848 À 1855 : CONSEIL DE COMTÉ MUNICIPAL DE NICOLET (LOI 10-11 VICTORIA, CHAP. 7)*

La lecture des procès-verbaux du conseil de comté nous donne un peu plus de détails sur la vie municipale et sur plusieurs de ses acteurs. Beaucoup de noms seront cités, peut-être y découvrirez-vous un ancêtre ? Ainsi, en mars 1848, on apprend que Charles Leblanc est nommé inspecteur de chemin, tandis qu'Elzéar Champoux et Isidore Massé occuperont la fonction d'inspecteur des clôtures et fossés. Pour leur part, Pierre Rivard, Charles Champoux, Joseph Morissette et David Deshaies sont nommés sous-voyer (assistant du voyer, l'officier responsable de la localisation des nouveaux chemins et la détermination de l'entretien et du partage des coûts entre les propriétaires terriens). Finalement, Charles Rivard, Noël Picher et Joseph Thibeault sont assermentés comme assesseurs (évaluateurs pour l'établissement du rôle d'évaluation).

Le conseil reçoit également des requêtes pour l'ouverture ou le meilleur entretien des chemins.

Par exemple, en mars 1848, une requête de B. Rivard fils, Charles Deshaies, Camille Richard et J. Moreau pour prolonger d'environ 25 arpents le chemin de front de Saint-Louis et de là créer un chemin pour communiquer avec la ligne du township Maddington en passant sur les terres de Baptiste Champoux, Charles et Olivier Deshaies, David Deshaies, Théophile Mailhot, Georges Moreau, Antoine Laroche et Philippe Blais.

Toujours en mars 1848, une autre requête, de George Moreau et autres, « exposant humblement qu'il est devenu avantageux et même nécessaire ainsi qu'à tous les autres propriétaires de terre dans la Concession Saint Antoine et dans celle appelée Petit Saint Louis [...] qu'il soit ouvert une route de communication partant du chemin royal de ladite concession Petit St Louis et allant se terminer au chemin qui divise les deux rangs de la concession St. Antoine [...] Le chemin passera sur les terres de Paul Cormier, Eusèbe Leblanc, puis Michel Comeau et Pierre Provencher père [...] ».

On ne parle pas seulement d'ouvertures de chemins, mais également d'entretien. Ainsi, une requête du 8 septembre 1851 signée par François et Pierre Désilets et autres propriétaires de terrains en la paroisse de Sainte-Gertrude proposant qu'il soit « absolument nécessaire de faire des améliorations dans une côte qui se trouve dans ladite paroisse de Sainte-Gertrude dans la concession du petit Saint Louis sur les terres de Jean Baptiste St-Louis, Joseph Reau et Honoré Saint Louis en faisant un pont d'environ quinze pieds de hauteur la longueur devant être fixée par l'inspecteur ou sousvoyer ».

CÉDULE B.

NOMS DES PORTS ET OÙ SITUÉS.	Tous les articles sont en francs																		
	Tout carrosse, wagon, charrette caleche avec 4 chevaux.		Do. avec 2 chevaux.		Do. avec 1 cheval.		Chaque cheval extra.		2 boeufs et 1 charrette ou wagon		Chaque paire de boeufs extra.		Chaque cheval de selle et cavalier.		Chaque boeuf, vache, âne, poulain ou autres quadrupèdes non fer- rés, qui ne sont pas énumérés.		Chaque mouton, cochon ou chèvre.		Chaque voyageur à pied.
	s.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.	d.
Duchêne.....	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Bécancour.....	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Nicolet.....	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Godfroi.....	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Jacques Cartier.	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Melbourne.....	1	0	6	4	4	2	2	2	4	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1

Évidemment, le conseil de comté ne se penche pas uniquement sur les chemins et routes de Sainte-Gertrude : toutes les municipalités sont touchées, qu'il s'agisse de la « grande côte entre Saint-Pierre et Gentilly », ou encore « du chemin de la Grand'Rivière entre Bécancour et la rivière Godefroy », de ceux de Sainte-Monique, Saint-Pierre-Célestin, Nicolet, etc. On discute également des ponts à péage des rivières

Bécancour, Godefroy et Nicolet qui sont à réparer après presque chaque débâcle, ainsi que des soumissions pour l'engagement des gardiens qui doivent collecter le paiement des passages jour et nuit tel que règlementé :

Pour le pont de Bécancour pour un carrosse à 4 chevaux : 1 schelling, 2 chevaux : 6 deniers, etc.

Une (1) livre vaut 20 schellings ou 240 deniers. Pour donner une idée, le conseil octroya à Léon Champoux en 1853 la somme de 1 livre 5 schellings courant pour avoir « écrit et mis au net le volume d'évaluation de propriété foncière et imposable de ladite paroisse de Sainte-Gertrude », de quoi se payer 25 passages en carrosse sur le pont de Bécancour !

Finalement, on intervient également auprès des gouvernements supérieurs pour diverses demandes. Ainsi, le 14 juin 1852 le conseil adopte cette requête :

- Obtenir de l'aide pour améliorer, faire et parachever les chemins et routes menant de Gentilly à Standfold (Princeville) y compris un pont sur la rivière Bécancour.
- Pour les chemins conduisant de St-Grégoire et Port St-François jusqu'à Kingsey y compris deux ponts sur la rivière Nicolet pour l'établissement sur des lots de ce township.
- Pour améliorer la grande côte et pont entre Gentilly et Saint-Pierre.
- D'obliger les conducteurs de stage et autres charretiers à aider à améliorer les chemins, ponts et routes.
- Que toutes les commissions des officiers publics soient annulées.
- Pour qu'une loi soit passée pour décharger les habitants ou censitaires des droits seigneuriaux, surtout les réserves de bois ainsi que l'annulation de tous les contrôles de concession et que le seul droit accordé aux seigneurs soit de deux schellings ou moins par arpent. De plus que le gouvernement rachète tous les droits vu qu'il paraît que les censitaires pourraient être forcés de le faire ce qui serait leur ruine.

Cette dernière demande pour l'abolition des droits seigneuriaux est intéressante, car elle reflète bien l'aboutissement d'une période trouble de notre histoire. Suite à l'insurrection de 1837-1838, le rapport Durham recommandait l'union des deux colonies, soit le Haut-Canada (Ontario) et le Bas-Canada (Québec). Le parlement britannique adopta en 1840 l'Acte d'Union qui regroupa les deux colonies en une seule assemblée de 84 membres (42 pour chacun des deux Canadas). Le Bas-Canada y perdait beaucoup, d'abord en ce qui concernait une représentation égale, sa population étant de 650 000 contre 400 000 pour le Haut-Canada, ensuite, en ce qui touchait à la réunion des dettes qui devaient être payées par l'ensemble, celle du Bas-Canada s'élevant à 375 000 \$ alors que celle du Haut-Canada était de l'ordre de

5 millions \$, avec, en prime, l'adoption de l'anglais comme langue officielle au parlement ! À partir de l'année 1853, les Britanniques commencèrent à être frustrés, car la population du Haut-Canada, aidée par l'immigration massive, commença à dépasser celle du Bas-Canada. S'ensuivit une période de détérioration politique, la mise en place d'alliances entre les conservateurs et les réformistes, la formation de partis, les bleus et les rouges, bref une période intense qui cumula avec la formation de la fédération canadienne en 1867 menée par l'alliance entre John A. MacDonald et Étienne Cartier, avocat du Grand Tronc.

C'est dans ce contexte que le milieu anglophone des affaires prônait la fin de la tenure seigneuriale, un régime qui freinait le commerce et l'industrie, pourvu cependant que les censitaires dédommagent les seigneurs pour la perte de leurs redevances et services.

Après quelques projets de loi rejetés par le Conseil législatif, on adopta finalement une loi en 1854 pour abolir la tenure seigneuriale proposée par une nouvelle coalition libérale-conservatrice arrivée au pouvoir la même année. Le député de Nicolet, Thomas Fortier, médecin diplômé de l'Université de New York qui exerça la médecine à Saint-Grégoire et à Baie-du-Febvre avant de s'établir à Gentilly en 1822, avait été élu pour le parti réformiste en 1848, puis réélu en 1851 et 1854, mais n'était malheureusement pas du « bon bord » sur cette question. Le parti réformiste voulait certes l'abolition des seigneuries, mais était contre l'idée que les censitaires doivent dédommager les seigneurs.

Une fois la loi adoptée, on mit en place une commission pour fixer dans chaque seigneurie la valeur des droits et rentes qu'un ancien censitaire devrait payer à son seigneur pour acquérir la pleine propriété de sa ferme. Comme la grande majorité des censitaires n'avaient pas les moyens d'acquitter une telle somme, ils payèrent plutôt la rente constituée, soit les frais d'intérêt annuel sur la valeur de leur propriété. Chaque année, à la Saint-Martin, le censitaire devait verser sa rente au seigneur. Les véritables bénéficiaires de la loi de 1854 furent les anciens seigneurs qui continuèrent à toucher une rente égale à l'ancienne et, en tant que capitalistes, il leur était désormais plus facile de spéculer sur les terres, d'avoir la mainmise sur les réserves forestières et de construire des moulins hydrauliques sur les anciennes seigneuries. Afin de mettre fin une fois pour toutes à l'institution seigneuriale, le gouvernement créa en 1935 le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales. Ce syndicat fit un emprunt garanti par l'État et procéda au paiement final des rentes constituées aux détenteurs des droits seigneuriaux. En échange, le syndicat demanda aux municipalités concernées de rembourser l'emprunt sur une période de 41 ans, ce qu'elles firent en préparant un rôle spécial de perception pour les censitaires. Bref, ce n'est qu'au tournant des années 1970 qu'on arrêta finalement de « payer » pour les seigneuries.

C'est aussi durant cette période qu'émigrèrent des centaines de milliers de Canadiens français vers les États-Unis et l'Ouest canadien. Rares étaient les familles n'ayant pas de parenté exilée. À titre d'exemple, F.H. St-Germain, un résident de Nicolet, dans *Souvenir et impressions de voyage dans le Nord-Ouest canadien* (publié en 1907), relate sa visite à Fannystelle où vivaient plus de quinze familles venant de Sainte-Grtrude (Fannystelle est située à 55 km au sud-ouest de Winnipeg). On retrouve entre autres les noms des familles Leblanc, Piché et Lavigne, dans le cimetière de cette paroisse.



On pourrait trouver ainsi des descendants de Sainte-Gertrude dans plusieurs paroisses du Rhode Island, du Maine (par exemple, Moïse Pratte, le fils de Nicolas), du Vermont, etc.

6.2 CRÉATION DES MUNICIPALITÉS EN 1855

Enfin, l'abolition des seigneuries fut suivie de la loi pour la création des municipalités.

ACTE
DES
MUNICIPALITÉS ET DES CHEMINS
DE
1855,
ET CERTAINS ACTES Y RELATIFS, COMPRENANT :
2 VICT. CAP. 2 ; 7 VICT. CAP. 21 ; 9 VICT. CAP. 23, & 12 VICT. CAP. 126 ;

Cet acte entra en vigueur le 1^{er} juillet 1855 et instaura le système municipal tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. Chaque municipalité avait son propre conseil formé de 7 conseillers élus qui se choisissaient un maire parmi eux. Puis ce maire était délégué au conseil de comté où était choisi un préfet parmi tous les maires. Les élections étaient prévues le deuxième lundi de janvier et elles se faisaient à main levée. L'électeur devait remplir deux conditions, être un homme et être propriétaire d'une valeur d'au moins 50 \$.

6.2.1 Nicolas Pratte, premier maire de mars 1856 à décembre 1857

N'ayant pas les procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Gertrude, on ne connaît pas le nom des conseillers élus, mais l'on sait que leur maire était Nicolas Pratte, car c'est lui qu'on retrouve comme délégué au conseil de comté lors de leur première rencontre du 12 mars 1856. Il y siège jusqu'à la séance du 9 décembre 1857, alors qu'il est remplacé par le maître de poste Léon Champoux.

Durant ces 21 mois, monsieur Pratte n'a pas vraiment piloté de dossiers importants ou concernant la paroisse de Sainte-Gertrude. On trouve quelques résolutions concernant les ponts de la rivière Godefroy et Bécancour qui auraient été endommagés par les glaces, et des requêtes de routes régionales, mais aucun dossier spécial pour sa paroisse.

Même les sources externes nous indiquent que les activités municipales étaient assez restreintes si on se fie au budget de l'année 1857, totalisant des revenus de 22 livres et 10 schellings pour 286 personnes cotisées, ce qui représente en moyenne 1,5 schelling par personne ; on n'est pas dans la dépense folle ! (Plus bas, nous voyons que la commission scolaire de Sainte-Gertrude dépense pour la même année le double de ce budget, soit 52 livres 10 schellings !)

Nombre de personnes cotisées : 286

Nombre total d'acres cotisés : 15 284

Montant total des taxes imposées par règlements de la municipalité : 15 livres

Montant total des taxes imposées par règlements du conseil de comté : 0

Montant total des taxes cotisées pour l'usage de la municipalité : 7 livres et 10 schellings

(Source : 20 Victoria Appendice (No. 14) 1857 : extrait des rapports municipaux du Bas-Canada)

Par contre, la commission scolaire semble sur une bonne lancée d'après le rapport 1857 de l'inspecteur :

Ste. Gertrude.—En 1856, les écoles étaient fréquentées par 218 enfans et elles l'ont été en 1857 par 229 ; augmentation : 11. L'Académie indépendante de filles ouverte et soutenue aux frais du Rév. M. DeVillers, curé de cette paroisse, lui fait beaucoup d'honneur. Vous seriez surpris, en visitant cette petite paroisse que sa position géographique recommande si peu, située qu'elle est en arrière de Bécancour et avoisinant la forêt d'un côté, d'y trouver une maison de grandes dimensions avec rez-de-chaussée, construite avec élégance et capable de contenir un grand nombre d'élèves pensionnaires ; et vous le seriez encore d'avantage d'y rencontrer en nombre assez considérable de jeunes personnes recevant une éducation distinguée dans les deux langues, en même temps qu'elles y apprennent tout ce qui est nécessaire à l'économie domestique. Les contributions de 1857 ont été de £52 10s. 4d., et elles étaient en 1856 de £41 10s. ; augmentation de £11 8s. 6d., en faveur de 1857.

En fait, la loi de 1855, créant le double pouvoir local et régional entre les municipalités et les conseils de comté, ne fonctionnait pas si bien et était l'objet de nombreuses critiques. Le gouvernement fit même une consultation auprès des municipalités et des conseils de comté pour « s'enquérir du fonctionnement de l'acte des municipalités et des chemins de 1855 du Bas-Canada ». Voici quelques commentaires émis par Joseph Jutras, maire de Bécancour et préfet du conseil de comté à la première question posée : Quelle est votre opinion sur l'acte en question ? Fonctionne-t-il d'une manière satisfaisante dans votre localité ?

J. Jutras, préfet du comté de Nicolet.

Je suis d'avis que la loi en question ne convient nullement à nos campagnes, parce que les formalités prescrites pour son fonctionnement sont trop compliquées, et entraînent trop de frais et de dépenses inutiles. Elle répugne au peuple, et on regrette beaucoup qu'elle ait été substituée à la loi 10 et 11 Vic. chap. 7, qui, avec ses amendements avait toujours bien fonctionné, parce que l'exécution en était simple et peu coûteuse ; on y était accoutumé, on la comprenait bien, et on était généralement satisfait de son fonctionnement. Sous le régime de cette loi, il n'aurait jamais été nécessaire de prélever de taxe générale dans le comté de Nicolet ; les licences des marchands, jointes aux émoluments que les intéressés payaient pour les services qu'ils requéraient de temps à autre des officiers municipaux, formaient un fonds de revenu suffisant pour faire face à toutes les dépenses de la municipalité, tandis que sous le régime actuel la taxation générale est inévitable. Il faut prélever par cotisation et à grands frais des sommes assez considérables, non pas pour payer des améliorations, mais seulement pour payer le fonctionnement de la loi ; c'est intolérable.

Pour sa part, le maire de Blandford, V. St-Germain est encore plus « direct » :

V. St. Germain, maire de Blandford.

10. Cet acte fonctionne mal dans cette localité parce qu'il est trop compliqué, souvent peu intelligible, qu'il devrait être amendé de manière à le simplifier tout en l'adaptant aux besoins du peuple pour lequel, dans son état actuel, il est plus préjudiciable qu'utile.

Tout comme la municipalité de Sainte-Gertrude :

Municipalité de Ste. Gertrude.

10. L'acte des municipalités et des chemins devrait être amendé de manière à pouvoir le faire fonctionner plus aisément sans tout le rouage d'aujourd'hui, et sans la nécessité d'en venir à des taxes directes sur la classe agricole.

Il faut cependant dire que les municipalités plus urbaines, ayant un peu plus de moyens financiers, avaient une opinion plus favorable, de sorte que le rapport de la commission d'enquête publié le 31 mars 1857 fit le constat suivant :

Pour mieux faire connaître l'opinion publique sur ce sujet, votre comité a classé les réponses comme suit :

En faveur des conseils locaux seulement.....	105
En faveur des conseils de comté seulement	98
En faveur de la continuation de ces deux conseils	40
Contre le système municipal	5
Nombre total des réponses.....	248

Et s'ensuit la recommandation à l'effet « qu'il serait impolitique d'apporter aujourd'hui de grands changements dans l'organisation des conseils municipaux » compte tenu du clivage d'opinions.

La lecture des procès-verbaux du conseil de comté de Nicolet de 1855 à 1895 nous a permis de retrouver les maires de Sainte-Gertrude, mais nous a laissé l'impression d'un fonctionnement plus ou moins adéquat du conseil de comté. Par exemple, le conseil de comté reçoit plusieurs requêtes de citoyens demandant le renversement de décisions prises par leur municipalité locale ou par le surintendant des travaux routiers, surtout lors de cas touchant le partage des coûts d'entretien entre les propriétaires. Plusieurs résolutions sont prises pour renverser des décisions de municipalités, malgré, on le comprend bien, l'opposition des maires des municipalités concernées. On dénote également

d'importants taux d'absentéisme et de roulement chez les maires. Pas moins de **24 maires** différents ont représenté la municipalité de Sainte-Gertrude entre 1855 et 1893, certains n'ayant assisté qu'à une ou deux rencontres dans leur court mandat de deux ans. Après son départ en décembre 1857, après plus de 10 ans de vie publique, il continua d'avoir l'honneur d'être nommé juge de paix pour Sainte-Gertrude durant plusieurs années. Dans les milieux ruraux de l'époque on ne retrouvait que deux ou trois juges de paix par paroisse et être l'un d'eux était un honneur recherché!

7 Successeurs de Nicolas Pratte à la mairie de Sainte-Gertrude

7.1 PÉRIODE DE MARS 1858 (LÉON CHAMPOUX)

Le nouveau maire de Sainte-Gertrude remplaçant Nicolas Pratte fut Louis Champoux. Son « règne » n'a duré que l'espace d'une rencontre, celle de mars 1858, celle de juin 1858 ayant été annulée faute de quorum et il était absent de celle du mois d'août. En octobre, un nouveau représentant de Sainte-Gertrude fut nommé, monsieur Ignace Godet.

Fait intéressant par contre, le sujet principal de la réunion à laquelle assistait monsieur Champoux était une consultation du ministre de l'Agriculture, Philip Vankoughnet, concernant les critères à retenir pour l'accueil d'immigrants. La question posée était simple : Quelles seraient les diverses classes de personnes auxquelles il serait prudent de conseiller l'émigration au Canada et celles qu'il conviendrait de dissuader ? Les réponses des maires du conseil de comté de Nicolet étaient claires et précises :

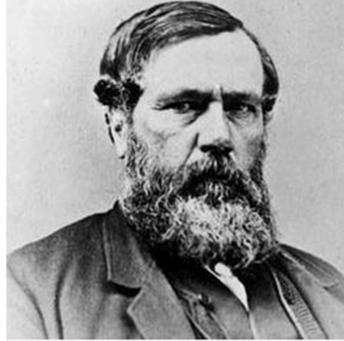
- Les capitalistes de toutes classes
- Les cultivateurs ayant un capital soient de 50 livres et en augmentant pourvu qu'ils soient capables de travailler eux-mêmes
- Les journaliers pour les travaux aux champs pourvu qu'ils soient capables de travailler
- Les trafiquants et artisans de toute nature ayant un capital suffisant pour commencer un établissement pouvant se suffire à eux-mêmes et à leur famille durant une année au moins en attendant un temps plus propice

Autrement dit, on voulait des investisseurs et de bons travailleurs. Pas certain que Sainte-Gertrude ait accueilli de nombreux capitalistes, cependant plusieurs familles de la région ont adopté des orphelins irlandais qui se sont fort bien intégrés, comme par exemple les Colbert.

Toujours en politique nationale, le gouvernement « bleu » de John A. Macdonald et G. Étienne Cartier resta au pouvoir lors de l'élection de 1858. Dans le comté de Nicolet, c'est également un « bleu » qui gagna le comté, soit Joseph Gaudet un cultivateur de Gentilly, contre un « rouge », un dénommé Bourgeois.

Voici le tableau des 4 paroisses initiales que nous connaissons bien... dans l'temps l'ouest de la ville était rouge et l'est, bleu !

Paroisse	Gentilly	Ste-Gertrude	Bécancour	St-Grégoire	Total
Population	2 498	1 105	3 408	3 449	10 460
Gaudet (bleu)	392	145	266	110	913
Bourgeois (rouge)	19	6	154	310	489



Monsieur Gaudet a été élu en 1858, réélu en 1861 et 1863 et demeure député de Nicolet au fédéral et au provincial lors de la création de la Confédération canadienne. Il fut réélu au fédéral en 1872 et 1874.

7.2 PÉRIODE D'OCTOBRE 1858 À MARS 1860 (IGNACE GODET)

Ignace Godet remplaça Léon Champoux à la rencontre d'octobre 1858 et siégea jusqu'au 8 mars 1860. Durant son mandat, il n'y eut aucun dossier de Sainte-Gertrude à traiter, et seulement de courtes réunions pour adopter essentiellement des comptes du secrétaire-trésorier, tels que des avis de convocation, frais de postes, de livraison et diverses dépenses, la majorité liées à des frais de réparation pour les ponts de Bécancour et Nicolet.

Concernant l'éducation, la commission scolaire de Sainte-Gertrude comptabilise des revenus de taxes de 210,80 \$, auxquels s'ajoute une subvention du gouvernement de 153,83 \$ (23 Victoria Sessional Papers (no. 50) A. 1860). On peut s'imaginer le salaire annuel des institutrices !

7.3 PÉRIODE DE MARS 1860 À MAI 1862 (CHARLES CHAMPOUX)

Pas beaucoup de dossiers au cours de cette période, sauf une requête de citoyens de Sainte-Gertrude demandant d'être déchargés de l'entretien du chemin entre la concession du Petit Saint-Louis et celle du Grand Saint-Louis. Requête rejetée par le conseil. Autrement, on parle du pont de la rivière Godefroy démoli par une débâcle et de la possibilité d'y installer un bac temporaire pour le passage.

Année après année on voit bien le développement du comté avec les nouvelles paroisses qui se forment tour à tour : Saint-Sylvère, Saint-Wenceslas, Saint-Léonard, Sainte-Perpétue, Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Angèle-de-Laval, Sainte-Eulalie, Saint-Samuel-de-Horton, Sainte-Marie-de-Blandford apportant chacune des cas de routes, chemins et ponts à tracer, à construire et à entretenir, plusieurs de ces dossiers se retrouvant au conseil de comté.

7.4 PÉRIODE DE JANVIER 1863 À MARS 1893

Notre but n'étant pas de faire l'histoire du conseil de comté, nous nous contenterons de nommer les maires successifs de Sainte-Gertrude jusqu'en 1893, les procès-verbaux de leurs années de mairie ayant été perdus.

PÉRIODE	NOM DU MAIRE
Janvier 1863 à décembre 1863	Moïse Mailhot (une seule rencontre)
14 mars 1866 à mars 1868	Léon Champoux
11 mars 1868 à mars 1870	Félix Cormier
9 mars 1870 à mars 1872	Moïse Mailhot
3 mars 1872 à juin 1872	Pierre Mayrand (une seule rencontre)
12 juin 1872 à juin 1874	Joseph Mayrand fils
30 juin 1874 à septembre 1875	Pierre Picher
8 septembre 1875 à septembre 1876	Charles Treflé Bourque
13 septembre 1876 à septembre 1878	Phaïda Pratte
11 septembre 1878 à septembre 1881	Cléophas Piché
14 septembre 1881 à juin 1883	Joseph Sinaï Massé
13 juin 1883 à juin 1884	Noë Morissette
11 juin 1884 à mars 1885	Damien Hardy
11 mars 1885 à juin 1886	Octave Roy
6 juin 1886 à mars 1887	Joseph Boisvert
9 mars 1887 à septembre 1888	Hyacinthe Deshaies
12 septembre 1888 à mars 1890	Onésime Mailhot
12 mars 1890 à mars 1893	Léon Montembeault
8 mars 1893	Cléophas Genest

8 Les chemins et routes : principale préoccupation municipale... et des curés de Sainte-Gertrude !

Nous l'avons mentionné à quelques reprises, l'essentiel des discussions des municipalités et du conseil de comté porte sur les chemins, fossés et ponts. Ce sujet est si important pour Sainte-Gertrude que les deux premiers curés, Édouard Chabot et Paul de Villers, sont carrément responsables des travaux pour l'ouverture de chemins et reçoivent à ce titre les subventions du gouvernement. Ainsi, en 1855, Édouard Chabot reçoit 350 livres pour le chemin de 12 milles situé entre Sainte-Gertrude et la rivière Bécancour (actuelle route 261), mais il a également réussi à « motiver » le bénévolat, ayant reçu plus de 2 000 journées de travail des habitants pour la corvée de chemin.

COMTE D'ARTHABASKA.		
<i>Chemin de Maddington</i>		
Messire Edouard Chabot, conducteur.		
Somme appropriée.....	£350	0 0
Somme payée par le chef du département.....	300	0 0
Par ce bureau.....	50	8 0
	<hr/>	
	£350	0 0

Ce chemin a 12 milles de longueur, il a été ouvert en entier, il est bon et praticable pour les voitures d'été, son point de départ est à un mille de Ste. Gertrude, et il se termine aux établissements sur la rivière Bécancour.

Cinq ponts, dont la longueur varie de trente à quarante pieds, ont été construits dans ce chemin.

Tout l'ouvrage a été fait à la journée.

Le chemin entier est situé dans le township de Maddington.

Ce chemin est un de ceux qui doivent le plus favoriser la colonisation, vu la qualité du sol et l'étendue de terrain encore inhabité qu'il traverse—Il est un de ceux qui aura absorbé proportionnellement le moins de deniers publics.

Messire Edouard Chabot, maintenant de l'évêché des Trois-Rivières et ci-devant curé de Ste. Gertrude, s'est chargé avec un zèle au-dessus de tout éloge de l'ouverture du chemin.

La somme de £350 ne suffisant pas pour compléter le chemin, il a réussi à se procurer de l'aide pour un montant considérable et au-delà de toute espérance. Les habitants des paroisses voisines lui ont donné pas moins de deux mille journées de travail et il a réussi de plus à obtenir en argent des souscriptions assez considérables. Un des propriétaires de ce township, M. Venant St. Germain, a contribué en argent pour £45.

À la relève du curé Chabot, le curé Paul de Villers, qui a œuvré durant 29 ans à Sainte-Gertrude, a également fortement travaillé aux chantiers, non seulement comme conducteur de travaux, mais en sollicitant par ses requêtes l'aide du gouvernement.

86

21 Mars.

1860.

Du révérend *P. De Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*, et du township de *Maddington* ;
demandant de l'aide pour un chemin.

Parmi les chemins à son actif, on note l'ouverture des chemins entre Sainte-Gertrude et Saint-Sylvère et Sainte-Marie-de-Blandford (rues actuelles des Ormes et des Trembles), ainsi que des chemins pour desservir les nouveaux rangs.

1^o CHEMIN DU 12^{ème} RANG DE MADDINGTON.—2^o CHEMIN DU 14^{ème}
RANG DE MADDINGTON.

Conducteur :—P. DE VILLERS

Montant octroyé..... \$400 00
Montant payé..... 400 00

Le premier de ces chemins est la continuation du chemin de front de la concession St. Louis, dans la paroisse Ste. Gertrude, et doit se prolonger jusqu'au 10^{ème} rang du même canton, formant une longueur de 6 milles.

Il a été ouvert sur une longueur de 75 arpents et peut servir pour les voitures d'été ; ces travaux ont coûté \$200.

Ce chemin aura l'avantage de faire établir six rangs de Maddington, dont les chemins de front partent de ce chemin. Depuis qu'il a été commencé, un grand nombre de personnes ont fait des démarches pour se procurer les lots qui l'avoisinent.

Le chemin du 14^{ème} rang a son point de départ au chemin de front du 13^{ème} rang et doit se prolonger jusqu'au canton de Blandford, distance de 4 milles.

Près de 45 arpents de ce chemin ont été parachevés et ont coûté \$200.

Voici ce que dit M. de Villers dans son rapport : " Ce chemin, lorsqu'il sera parachevé dans toute sa longueur, activera la colonisation des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} rangs de Maddington, dont les terres appartiennent à la couronne et qui sont généralement propres à la culture ; une partie des terres des 15^{ème} et 16^{ème} rangs ont déjà été prises, et plusieurs personnes se proposent de faire des démarches pour obtenir les lots qui n'ont pas encore été demandés.

" Ce chemin traverse la rivière Gentilly qui offre plusieurs pouvoirs d'eau qui sont très-utiles pour la construction de moulins à farine, dont le besoin se fait grandement sentir dans ce canton. Deux moulins à scie y ont déjà été construits.

Les chemins que le gouvernement a fait faire dans Maddington ont beaucoup contribué à l'augmentation de la population et ont triplé la valeur de la propriété foncière ; l'avantage insaisissable qu'ils ont procuré a été de diminuer l'émigration vers les Etats-Unis. Quelques jeunes gens qui s'étaient rendus l'hiver dernier, dans l'état de Missouri, pour y chercher fortune, se sont vus dépouillés de leurs vêtements et de leur argent par les soldats confédérés qui avaient envahi cet Etat. Il est à espérer que ce dur remède aura le bon effet de les faire revenir en Canada et d'empêcher leurs amis de partir."

Comme il se rencontre des savanes et des rivières dans les parties qui sont encore à faire, M. de Villers ne peut dire la somme qu'il faudrait pour les parachever.

Ces chemins sont verbalisés.

COMTÉ DE NICOLET.

CHEMIN DES 12^e ET 14^e RANGS DE MADDINGTON.

Conducteur :—P. DE VILLERS.

Montant octroyé.....	\$400 00
Montant payé.....	400 00

La somme de \$200 a été employée à ouvrir 2 milles du chemin du 12^e rang, dont un mille est praticable pour les voitures à roues et un mille ne peut servir qu'en hiver. Une somme de \$400 serait nécessaire pour compléter le chemin dans toute sa longueur, qui est de 6 milles.

Les terres qui bordent ce chemin et celles auxquelles il conduit sont d'assez bonne qualité et propres à leur culture. Ces terrains étaient autrefois couverts de beaux bois de commerce, mais depuis quelques années il a été tellement exploité par les personnes qui ont obtenu des licences du gouvernement pour la coupe des bois, que plusieurs colons ne peuvent trouver un seul morceau de bois pour se bâtir.

Le chemin du 14^e rang a été parachevé, cette année, sur une étendue d'un mille. Il faudrait encore \$300 pour le compléter. Un pont de 73 pieds de pavé a été construit sur la rivière Gentilly.

“ Il y a dans Maddington,” m'écrivit M. de Villers, “ sur la rivière Bécancour, un des plus beaux pouvoirs d'eau qu'on puisse voir en Canada, et qui promet d'acquérir en quelques années une valeur considérable. On se propose d'y construire plusieurs moulins qui seront d'une grande utilité pour le canton et les cantons voisins. Maddington, qui est voisin des seigneuries et à quelques lieues seulement du fleuve, a été longtemps inhabité par le manque de chemins, mais depuis que le gouvernement a fait faire des chemins pour le couper dans toute sa longueur et dans toute sa largeur, la colonisation y a fait de grands progrès et la propriété foncière y augmente en valeur tous les jours.

“ Un grand nombre de jeunes gens des paroisses de Ste. Gertrude, de Bécancour et de Gentilly, sont venus y commencer des établissements, préférant s'établir à quelques lieues de leurs parents que d'aller chercher aux États-Unis une fortune douteuse.”

CHEMIN DE STE. GERTRUDE A GENTILLY.

Conducteur:—P. DE VILLERS.

Montant octroyé.....	\$100 00
Montant payé.....	100 00

Ce montant a été employé à parachever 15 arpents de chemin ouvert l'an dernier, et à terminer deux côtes à pentes difficiles.

Quoique ouvert dans toute sa longueur pour les voitures d'été, ce chemin aura encore besoin d'améliorations et il sera nécessaire de construire un pont sur la rivière Gentilly, estimé à \$100, mais M. De Villers m'écrivit qu'il y a tout lieu d'espérer que les intéressés feront ces améliorations l'année prochaine et qu'ils construiront le pont qui est d'une nécessité urgente pour la communication.

Ce chemin conduit à un magnifique pouvoir d'eau sur la rivière Gentilly, où il y a des moulins à farine et à scie de construits.

Et, finalement, la rue des Merisiers vers la rivière Bécancour. À noter l'intérêt pour Sainte-Gertrude de pouvoir se rendre au chemin de fer (il y avait une gare à l'intersection du rang Saint-Michel et de la route allant vers Saint-Wenceslas) d'une façon plus rapide qu'en se rendant à Doucet's Landing.

CHEMIN DE MADDINGTON ET ASTON.

Conducteur :—Révérénd M. DE VILLERS.

Montant approprié..... \$800 00
 Montant payé..... 800 00

Ce chemin, long de 4 milles, part du chemin de front de la concession de St. Louis, dans la paroisse de Ste. Gertrude, et se termine à la rivière Bécancour, qui sépare le township de Maddington de celui d'Aston.

26 Victoria. Documents de la Session (No. 1). A. 1863

Il a été parachevé, cette année, dans toute son étendue, à l'exception cependant d'une côte près de la rivière Bécancour, dont la descente est difficile et que M. De Villers se propose d'améliorer, l'an prochain, avec une balance de 874 qui lui est restée en mains.

Six ponts, formant une longueur totale de 75 pieds, ont été construits pour la somme de 873 piastres.

“ Le sol, dit M. De Villers, de chaque côté du chemin, est bon pour la culture ; les bois qu'on y trouve sont le sapin, l'épinette, le cèdre et le bouleau.

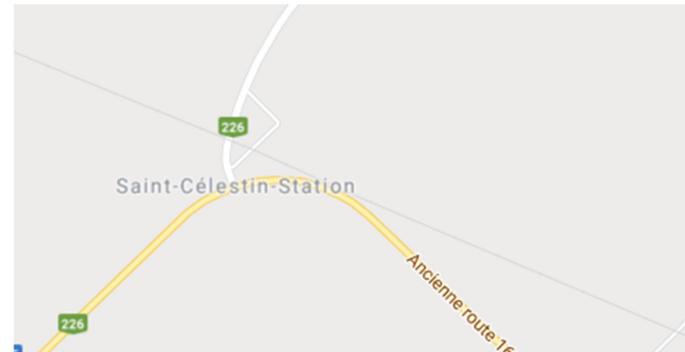
“ Ce chemin contribuera beaucoup à l'avancement de la colonisation dans la partie nord du township de Maddington et sera d'un grand avantage pour le commerce, étant le chemin le plus court pour les habitants des paroisses de Ste. Gertrude, de Gentilly, de St. Pierre-les-Beequets, qui voudront se rendre au dépôt du chemin de fer des Trois-Rivières à Arthabaska, qui se trouve dans la paroisse de St. Pierre Célestin.

“ Les progrès de la colonisation dans le township de Maddington ont été considérables cette année, les jeunes colons ont défriché près de 500 acres de terre, sur lesquels ils ont récolté du blé, de l'avoine, du sarrasin et des patates.

“ Quoique la nature du sol de ce township ne soit pas remarquable par sa richesse, cependant, les jeunes gens préfèrent s'y établir que d'aller ruiner leur santé dans les chantiers, comme ils le faisaient, il y a quelques années.

“ Ce township était autrefois boisé de bois de commerce, mais il a été tellement exploité que plusieurs colons sont obligés d'acheter le bois nécessaire pour se bâtir.

“ Depuis que le gouvernement a fait ouvrir des chemins dans le township de Maddington, la propriété foncière a doublé de valeur et la population y augmente rapidement.”



Il faut le reconnaître, les deux premiers curés de Sainte-Gertrude ont vraiment fait preuve de ce qu'on appellerait aujourd'hui de l'entrepreneuriat en coordonnant tous ces travaux de voirie, et leur mérite respectif a bien été souligné dans les livres d'histoire tout comme celui des religieux, religieuses, seigneurs, capitaines de milice et autres titrés. Cependant, on a peu évoqué les vrais fondateurs et même créateurs de richesse de nos paroisses. En toute première place des oubliés, les femmes et les hommes qui ont bûché, défriché, épierré les

terres tout en élevant des trâlées d'enfants et en travaillant des douzaines d'heures par jour, sept jours par semaine et donnant plus de 2 000 jours de corvée pour ouvrir la route vers Maddington Falls.

À part la construction des chemins, en lien avec le défrichement des terres de plus en plus éloignées des premières concessions sur le bord du fleuve, et la possibilité de commercer, les préoccupations des gens de Sainte-Gertrude ont sûrement porté sur de grands dossiers nationaux, par exemple celui concernant l'abolition de l'Acte d'Union et son remplacement par le Dominion du Canada, acte fondateur du Canada en 1867. Voyons, en terminant, la ligne du temps en lien avec la vie de Nicolas Pratte.

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
	1806	Mai	21	0	Naissance de Joseph Morissette à Bécancour
	1808	Décembre	5	0	Naissance de Nicolas Pratte à Bécancour
	1815	Septembre	3	6	Baptême à Bécancour de Marie Louise Levasseur future épouse de Joseph Morissette
	1817	Avril	11	8	Baptême à Bécancour d'Hermine Cormier 2 ^e future épouse de Nicolas Pratte
	1818	Juin	30	9	Baptême à Bécancour de Marie Louise Provencher future épouse de Nicolas Pratte
La frontière entre l'Amérique du Nord britannique et les États-Unis est établie au 49 ^e parallèle	1818			10	
Un projet d'union est à nouveau discuté entre Londres et le gouvernement du Bas-Canada	1820			12	
Louis-Joseph Papineau et John Neilson sont à Londres avec une pétition de 60 000 signatures contre le projet d'union	1823	Mai	10	14	
Les débuts de la construction de la Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec	1824			16	
Ouverture du canal de Lachine à Montréal	1825			17	

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
Ludger Duvernay, Augustin-Norbert Morin et Jacques Viger fondent le journal <i>La Minerve</i>	1826			18	
Fondation par les Canadiens de la Société Saint-Jean-Baptiste	1834	Juin	24	25	
	1836	Juillet	26	27	Mariage à Bécancour de Nicolas Pratte et Marie-Louise Provencher
	1837	Mai	22	28	Naissance de Clotilde (1), premier enfant de Nicolas
La bataille de Saint-Denis, la bataille de Saint-Charles et la bataille de Saint-Eustache entre le 23 novembre et le 14 décembre	1837	Novembre	23		
Tenue des assises du mouvement patriote	1837				
Bataille de Lacolle le 7 novembre et Bataille de Odelltown le 9 novembre. Fin des rébellions de 1837-1838	1838	Novembre	7	29	
Pendaison de 12 patriotes à la prison du Pied-du-Courant	1839	Février	15	30	
Publication du « Rapport Durham »	1839	Février	24		
	1839	Juin	8		Naissance de Joseph Octave (2)
L'Adresse aux électeurs de Terrebonne de Louis-Hippolyte La Fontaine	1840			32	

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
L'Acte d'Union entre en vigueur, créant la province du Canada. Le Haut et le Bas-Canada deviennent une colonie unique	1841			33	
	1841	Octobre	6		Naissance de Joseph Ifra (Faïda) (3)
	1843	Novembre	18		Naissance de Pierre (4)
Naissance de l'Institut canadien de Montréal	1844	Décembre	17		
La grande famine en Irlande entraîne une immigration massive à Montréal	1845			37	
	1846	Février	8		Enfant mort à la naissance (5)
	1846	Février	15		Décès à l'âge de 30 ans de Louise Provencher (une semaine après la naissance de son bébé mort-né)
	1847	Avril	12	38	Mariage de Nicolas Pratte avec Hermine Cormier
L'Acte d'Union est amendé. Il est maintenant légal de parler français au Parlement	1848			40	
	1848	Février	12		Naissance d'Adélaïde (6), premier enfant d'Hermine Cormier
	1848	Mars	12		Nicolas Pratte et Joseph Morissette sont les deux représentants élus par les francs tenanciers pour représenter Sainte-Gertrude au conseil de comté
	1850	Février	25	42	Naissance de son fils Moïse (7)

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
Début de l'émigration massive de Canadiens français du Québec vers les États-Unis	1850				
Après une pétition citoyenne, l'Université Laval voit le jour et devient la première université de langue française en Amérique	1852			44	
	1852	Août	19		Naissance d'Éléonore (8)
Le système seigneurial est aboli au Canada-Est	1854			46	
	1854	Septembre	13		Naissance des jumeaux David (9) et Eusèbe (10)
	1855	Juillet	1	45	Création de la municipalité de Saint-Gertrude en vertu de l'Acte des municipalités et des Chemins de 1855. Nicolas Pratte est élu maire
	1856	Octobre	9	48	Naissance de sa fille Marie-Anne (11)
	1858	Mars		50	Fin du mandat de Nicolas Pratte à la mairie de Sainte-Gertrude
Inauguration du pont ferroviaire Victoria reliant l'île de Montréal à la rive sud du St-Laurent	1860			52	

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
	1861			53	Recensement : vit à Sainte-Gertrude avec sa femme Hermine, Octave (21 ans), Faïda (19), Moïse (10), Eusèbe (6), Adélaïde (12), Éléonore (8). Nicolas se dit cultivateur ; Marie-Anne non recensée : erreur possible ?
Début de la construction des Forts-de-Lévis	1865			57	
	1866	Novembre	7		Décès, à l'âge de 49 ans, d'Hermine Cormier
L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est adopté au Parlement britannique. Le Québec devient une province canadienne. Les premières élections du Québec ont lieu	1867			59	
	1869	Avril	21		Naissance du premier petit-enfant de Nicolas et de sa première épouse Louise Provencher : Marie-Anne Célinie, fille de Pierre
Un incendie majeur ravage la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et laisse un tiers de la population sans abri	1870			62	
	1871			63	Recensement de 1871, Nicolas, 63 ans, journalier ; vivent avec lui Éléonore (18 ans), Anne (14), Moïse (20) et Eusèbe (16), ces deux derniers se déclarant forestiers

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
	1871	Avril	5		Naissance du deuxième petit-enfant de Nicolas et de sa première épouse Louise Provencher : Paul, fils de Faïda
	1872	Février	23		Naissance du troisième petit-enfant de Nicolas et de sa première épouse Louise Provencher : Eugène, fils d'Octave
	1872	Octobre	9		Naissance du quatrième petit-enfant de Nicolas et premier avec sa deuxième épouse Hermine Cormier : Marie Albertine, fille d'Éléonore
Fondation de l'École polytechnique de Montréal	1873			65	
Fondation de la Bourse de Montréal	1874			66	
	1876	Septembre			Remplacement du maire Charles Tréflé Bourque par Faïda Pratte, fils de Nicolas Pratte
	1878	Septembre			Remplacement du maire Faïda Pratte par Cléophas Piché
Les règlements du hockey sur glace sont fixés par trois étudiants de l'Université McGill	1879			71	
	1881			73	Recensement : vit à Sainte-Gertrude avec son fils Faïda, sa bru Ursule et leurs 6 enfants. Cultivateur
	1883	Janvier	31	74	Décès du curé en fonction Paul de Villers à l'âge de 59 ans

LIGNE DU TEMPS					
QUÉBEC ÉVÉNEMENTS	ANNÉE	MOIS	JOUR	ÂGE	NICOLAS PRATTE - ÉVÉNEMENTS
	1883	Mai	1		Nomination du nouveau curé, Nestor Larue
	1883	Septembre			Prise en charge de l'Académie de Sainte-Gertrude par les RV [Sœurs] de l'Assomption de la Sainte Vierge
Fondation du journal <i>La Presse</i> à Montréal	1884			76	
Le chemin de fer du Canadien Pacifique reliant Montréal à Vancouver est complété	1885			77	
Pendaison de Louis Riel. Une grande assemblée se tient au Champ de Mars à Montréal en réaction à sa mort	1885				
Création du diocèse de Nicolet après son détachement du diocèse de Trois-Rivières	1885	Juillet	10		
L'Université McGill décerne les premiers diplômes de baccalauréat à des femmes	1888			80	
	1891			82	Recensement : Nicolas demeure à Sainte-Gertrude avec son fils Pierre, sa bru Marie et leurs 7 enfants
	1891	Avril	1		Décès de Nicolas Pratte. Inhumé à Sainte-Gertrude

9 Conclusion

L'histoire de la paroisse de Sainte-Gertrude, fondée en 1845, a fait l'objet d'au moins trois publications : *Sainte-Gertrude 1949-1985*, 1985, 40 p., *Sainte-Gertrude* dans la collection « Bécancour une ville au riche patrimoine », 1992, 16 p., et *Sainte-Gertrude 1845-1995*, 1995, 454 p. Chacun de ces ouvrages aborde différents aspects historiques de cette paroisse : les familles fondatrices, les institutions, son patrimoine bâti, ses organisations communautaires, ses commerces et industries, etc. Patrimoine Bécancour pouvait-il en rajouter ? Nous le croyons, car notre série sur les premiers maires des paroisses fondatrices de la ville de Bécancour s'attarde résolument à faire mieux connaître les premiers maires de chaque paroisse, leurs réalisations et le contexte dans lequel ils ont évolué. Au début de la colonie, le curé s'occupait des âmes et le seigneur de l'organisation matérielle (voies de circulation, justice, commerce). L'abolition des seigneuries, au milieu du XIX^e siècle, et la création d'une démocratie municipale ont résolument changé la société. Si nous pouvons faire découvrir et comprendre cette évolution, nous aurons fait œuvre utile !

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Dictionnaire des familles Houde, Houle, Clair, Leclair*, document PDF.

Centre d'Archives Régionales de Nicolet, Fonds Fabrique Sainte-Angèle-de-Laval.

Deshaies, Rémi, *Sainte-Gertrude 1845-1995*, Bécancour, 1995, 454 p.

Duhaime, Jacques, *Les habitants de l'Isle : Sainte-Angèle-de-Laval*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1970, 187 p.

Église Sainte-Angèle-de-Laval, Archives 1867-1899, tome 1.

Hébert, Pierre-Maurice, *Saint-Grégoire, ville de Bécancour*, Montréal, Éditions de l'Écho, (éd. augm.) 1991, 96 p.

Historique de la paroisse de Ste-Angèle de Laval 1870-1957, Sainte-Angèle, Comité du centenaire, s. d.

Leclerc, Marcel, « Un village caractérisé : le Village-d'en-Bas », *Le Mauricien médical*, vol. 9, n° 1 (janv.-mars 1959), p. 50-63.

Mémoire soumis à son Excellence le lieutenant-gouverneur dans l'affaire de l'érection de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Laval, Trois-Rivières, s. n., 1869.

Sainte-Angèle-de-Laval, s. l. s. n., 1945.

Ste-Angèle-de-Laval. Historique publié à l'occasion des fêtes du 75^e anniversaire : 1870-1945, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1945, 93 p.

Talusier, Eugénie, *Autour du clocher natal : notes historiques sur la paroisse de Saint-Prosper comté de Champlain*, Nabu Press, [1909] 2010, 364 p.

The Canadian biographical dictionary and portrait gallery of eminent and self made men : Quebec and the Maritime provinces volume, Chicago et Toronto, American Biographical Pub Co HC Cooper Jr & Col, 1881, 773 p.

Documents numérisés

BMS 2000, Recherche généalogique en ligne, www.bms2000.org/fr/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, www.banq.qc.ca

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, journaux : *Le Messager de Nicolet*, *Le Nouvelliste*, *Le Journal de Trois-Rivières*.

Généalogie Québec, www.genealogiequebec.com/fr/

Perche-quebec.com, www.perche-quebec.com/files/perche/individus/houde.htm